

AUX CLYDES

J.-H. Vigneau
D. A. Mc Cormick,
avec Orngs Bay.
R. Ness & Sons, Ho-
gance; 2.—G. Et Ad-
e, Qué.; C.-A. Parent,

Elégance prop. de
on
à la page 379)



OIF!



d'abonne-

gler votre année
e. Profitez-en.

PER
B-226

LE BULLETIN DE LA FERME



COOPÉRATION, CULTURE MARAÎCHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS
LES JEUDIS

APICULTURE ET
INDUSTRIE
SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXII, No 39

QUÉBEC

27 SEPTEMBRE 1934

27



CULTIVÉ spécialement

pour SALADA aux plantations de thé les plus renommées du Japon, la première et meilleure récolte de thé vert de la nouvelle saison vient d'arriver du Japon. Ce thé vert "pleine saveur" est soumis aux différents procédés d'emballage et livré à votre épicier aussi frais que possible.

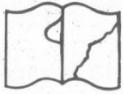
Si vous aimez le thé vert, vous apprécierez sûrement la riche saveur de cette première récolte de la saison.



691 F

27

27



ment pris de tenir compte
er de ce service de consul-
er nous puissions constater
au Bulletin; 3. L'avocat
nt les lois qui gouvernent
que étude, sont choisis à
ne immédiate par lettre.

faites mention, il m'est
us répondre quoi que ce
règle générale dans cha-
quevez serait trop long;
ur tous les documents
je me ferai un plaisir
ction. Tout de même,
sez importante pour que
ent au plus tôt, de ma-
des ennuis et peut-être
ure de vous donner une
ra examiner cette affaire
s questions qu'il jugera

J'ai été engagé pour
du travail le "banque"
é suspendu durant qua-
a nous n'avons pas tra-
les patrons nous ont fait
r jour, ce qui compensait
du règlement de notre
été payés pour le temps
est question ci-haut. J'ai
me acompte devant être
ne faire payer les quatre

vous engagement vous
et, en conséquence, tout
si parfois vous n'avez
avez peut-être été engagé
et, advenant ce cas, l'on
donner votre avis et vous
nti pour continuer le tra-
ard. De plus il s'agit de
cause majeure ou de cas
pend de bien des circons-
qui vous expliquerez tous
essent sera en mesure de
opinion précise.

ÉTÉ ET DONATION.—
e et sur cette terre il a
B, son fils. Cette dona-
que par une réserve sur
Les actes en question
vendu cette terre à D.
le contrat a été passé à
s'écrite. Aujourd'hui
cement et D s'y objecte.
B et de D et est-ce que D
B de vendre cette partie

is appliqué à relater votre
pliqués mais je donne vos
suds pas très bien ce dont
pour admis que tout a été
B était réellement pro-
lui a été donné par son
B, aurait vendu une chose
as et la vente de la chose
e que D ne peut pas empê-
re propriété et D, en sup-
le contrat de vente à lui
ut propriétaire de la terre
B, ne l'est réellement pas.
ves sudonnées, serait en
bureau d'enregistrement
son immeuble.

UN CONSEILLER MU-
un conseiller dont les
une succession est quali-
peut être élu à la charge de
ni occuper cette charge,
ne possède, à titre de pro-
m, des biens-fonds dans
aleur inscrite sur le rôle
\$400.00, déduction faite
sées sur tels biens-fonds,
ages et hypothèques enre-
ce, il n'est pas nécessaire
été foncière soit enregistré
serve de base au sens fon-
ne prononcer d'une ma-
nant que la propriété est
ne succession sans savoir
cession et il se peut fort
nt la propriété en question

AGE ET SUCCESSION.—
a quarante ans aux Etats-
vivre au Canada. Je me
le ma femme est décédée.
Est-ce que mes enfants
leur mère?

ois pas que cette question
prévues à l'entête des con-
lus, il me faut vous décla-
aminer les lois américaines
r pouvoir vous donner une
impossible de faire n'ayant
vous conseillerais d'écrire
ou de communiquer avec
qui lui se mettra en commu-
it aux Etats-Unis, ou bien
Consul Américain, lequel
ement de faire les recher-
us.

ÉCOLE.—Q. Est-ce que
e sont élus pour trois ans
mmisaires d'école restent
us.

mprends très bien votre
mais il m'est impossible
oir prendre connaissance
tion du terrain et même

DE POSTE.—Q. Est-ce
re de poste est saisissable
ce soit?

laires ou traitements des
naires du Gouvernement
es.

ne puis répondre à votre
s'agit d'une taxe fédérale,
etc. Sur réception des
fera plaisir de vous laisser
e.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Frisien (Section de la province de Québec)
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXII—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 27 SEPTEMBRE Frs Fleury, Gérant—Numéro 39

UNE PENSEE

PAR SEMAINE

**Qu'est-ce donc que la médian-
sance? C'est comme une grêle
qui ruine, dans un jour et même
dans beaucoup moins de temps,
l'ouvrage de vingt années de tra-
vau, de précautions, de mesure.
(Bourdaloue).**

Un journal agricole de Belgique
publie en permanence la note
suivante: "La coopération est
indispensable, surtout dans les
moments difficiles. C'est même
un devoir social. Songez-y et
agissez en conséquence".

Indispensable surtout dans les
moments difficiles. Vous avez
bien lu?

D'après les "papiers" et ce
qu'on jase dans les congrès agri-
coles, il paraît que ça ne va pas
très bien. Ne serait-ce pas le bon
moment de passer cette recette
à votre voisin, que celui-ci la
transmette à son suivant et
qu'ainsi la bonne nouvelle se
répande comme une traînée de
poudre jusqu'au bout du rang
et de tous les autres rangs de la
paroisse? Qu'un habitant de
bonne volonté batte la marche
et groupe ses coparoisiers sous
la bannière de la coopération.

Le ralliement de toutes les éner-
gies c'est le levier puissant ca-
pable de surmonter bien des obsta-
cles, il y en a tant et plus empê-
chant le cultivateur isolé d'arri-
ver au succès.

Mais que dés-je? Ce serait trop
beau, en vérité, si les choses se
passaient comme cela. Les bon-
nes nouvelles, ça ne trotte pas
"deux trente" au mille, ça fait
encore moins du soixante à
l'heure.

Ah! s'il était question de rap-
porter que le gérant d'une coopé-
rative ou d'un syndicat coopé-
ratif n'a pas obtenu tout-à-fait le
résultat attendu dans une tran-
saction quelconque, peut-être à
cause de l'insouciance d'un ou
deux sociétaires, je vous garantis
qu'en moins d'une journée les
gazettes du canton auront trou-
vé le moyen de faire ASSAVOIR
la nouvelle à tout l'arrondisse-
ment et même plus loin.

La coopération cela ne se fait
pas avec de la médianse mais
avec de la charité, de l'apostolat,
vous dirait l'agronome régional
du district de Québec nord, M.
Emile Gauthier.

Nous ne sommes pas encore
parvenus à considérer la coopé-
ration comme un devoir social.
Nous voudrions comme c'est le
cas pour l'association profes-
sionnelle, en retirer des avantages
sans la pratiquer nous-mêmes

F. F.

Avis aux intéressés

Si vous vous proposez d'exposer
des grains de semence à l'Exposition
Royale, vous avez le droit de prélever
vos exhibits soit de la récolte de 1933
ou de celle de l'année courante. La
direction de l'Exposition Royale en
est venue à cette décision parce que
les producteurs ont eu à souffrir des
dégâts nombreux causés par la séche-
resse. Cette règle ne s'applique pas
aux exposants qui ont l'intention de
participer au concours ouvert aux
producteurs d'orge de semence pour
la médaille d'Or offerte par les bras-
series de la province d'Ontario et de
Québec au meilleur exposant d'orge
de malt, il faut absolument que les
dits exhibits proviennent de la récolte
de 1934.

IMPOSSIBLE DE FAIRE MIEUX et ce n'est pas notre faute

Nous avons publié à plusieurs reprises des avis recommandant
aux lecteurs de ne jamais envoyer d'argent par la poste sans faire
recommander leur lettre, c'est commettre une grosse imprudence.
Depuis quelques semaines, plusieurs abonnés nous écrivent
prétendant avoir soldé leur abonnement, nous disant avoir envoyé
à telle date, 50 centins par la poste sans faire recommander leur lettre.
Nous n'avons pas reçu ces remises. Où sont allées ces lettres? Nous
ne savons pas où, vous non plus, et ce qui est encore plus embêtant,
impossible de retracer ces envois, les autorités postales n'étant pas
responsables des lettres non recommandées.

Il y a pourtant un moyen bien simple d'éviter tous ces ennuis,
nous l'avons conseillé fréquemment, c'est de payer l'abonnement en
bons postaux. Cela coûte trois sous pour se procurer un bon postal de
50 sous, mais ces trois sous vous procurent la certitude que votre
argent ne sera pas perdu.

Lorsqu'une lettre contenant un bon postal ne parvient pas à
bonne destination, l'expéditeur n'a qu'à produire le reçu de son bon
poste et nous pouvons obtenir d'Ottawa l'émission d'un duplicata.

L'ADMINISTRATION

Foin, paille, sécheresse, embargo graine de mil, de trèfle, etc.

Nouveau service de prix courants

Nous avons publié dans notre numéro
du 13 septembre le texte complet d'un
ordre en conseil du Gouvernement fédé-
ral, prohibant l'exportation de fourrage
à l'étranger sans avoir obtenu un permis
préalable.

Le chef adjoint du Service des Mar-
chés et des engrais chimiques de la Divi-
sion fédérale des Semences, M. L.-P.
Cliche, d'Ottawa nous fait tenir quel-
ques renseignements supplémentaires
sur le sujet. Nous les publions volon-
tiers et nos abonnés voudront bien y
donner une attention particulière.

Nous avons le plaisir d'ajouter que
grâce à la coopération du même service
de l'administration fédérale, nous four-
nirons à l'avenir dans nos pages de prix
certains renseignements qui tiendront
les cultivateurs au courant des prix du
foin et de la paille sur les principaux
marchés domestiques et étrangers.

L'arrêté en conseil tel que promulgué
le 23 août, 1934, exige qu'un permis
d'exportation soit assigné à chaque
wagon, camion, ou chargement de fourrage
destiné à l'étranger. Pour ce qui a trait
à la province de Québec, les demandes
de permis d'exportation doivent être
adressées à l'inspecteur de District de la
Division des Semences, M. Jules Simard,
209 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Comme il est obligatoire qu'un per-
mis soit attaché au document de douane
exigé au port de sortie, les exportateurs
sont requis de faire application suffisam-
ment à l'avance afin d'éviter tout retard
après chargement. Les permis sont vali-
des pour une période de trente jours
après la date de l'émission et il n'y a
aucun droit à payer pour les obtenir.

Après la promulgation de l'arrêté en
conseil, des permis furent assignés pour
toutes les expéditions à destination des
marchés de la Grande-Bretagne, Terre-
Neuve, et des Antilles, lesquels pays
sont devenus nos marchés réguliers
depuis que les Etats-Unis ont imposé
un droit d'entrée de \$5.00 sur le foin
canadien (par tonne). Toutefois, afin
de permettre aux officiers de notre Ser-
vice extérieur de faire un relevé de nos

disponibilités, les permis d'exportation
aux Etats-Unis, n'étaient accordés, au
début de l'application de ce décret
qu'aux exportateurs qui avaient des
commandes dûment remplies avant la
date de l'arrêté en conseil à exhiber
lors de l'application. Présentement, ces
restrictions n'existent plus et des permis
sont accordés à tous les exportateurs qui
exhibent une commande certifiée.

Les paragraphes suivants sont d'un
article émanant du Ministère du Trésor
du gouvernement américain indiquant
sous quelles conditions le foin et la paille
peuvent entrer en franchise aux Etats-
Unis.

Conformément aux règlements émis
aujourd'hui par le Ministère du Trésor
en vertu de l'autorisation contenue dans
la proclamation du Président en date du
10 août sur la pénurie qui existe due à
la sécheresse, le foin et la paille destinée
à l'alimentation du bétail pourront être
admis en franchise aux Etats-Unis.

Bien que les ministères du Trésor et
de l'Agriculture s'accordent à croire
seulement que le foin et la paille
seulement devraient entrer en franchise,
d'autres aliments à bétail encore sujets
aux droits d'entrée d'après la loi du
tarif de 1930 pourront être dénommés
ultérieurement comme marchandise
pouvant entrer en franchise. Toutefois,
ces aliments à bétail seront sujets à la
recommandation du ministère de l'A-
griculture.

Les importations du foin et de la
paille, arrivant à n'importe quel port
d'entrée, doivent être couvertes par le
certificat d'un agronome ou autre per-
sonne nommée par le Secrétaire de l'a-
griculture et doit contenir les déclara-
tions à l'effet que le consignataire est
propriétaire de bestiaux présentement
dans une région des Etats-Unis affectée
par la sécheresse ou une organisation de
secours opérant sans profit, que les
investigations démontrent que la mar-
chandise a été importée directement par
ou pour le compte du consignataire et
que le fourrage en question sera utilisé

(Suite à la page 392)

DANS LES JOURNAUX AGRICOLES

La situation économique

Produits agricoles.—L'indice des prix
de gros des produits des fermes cana-
diens s'est élevé d'une fraction, passant
de 59.3 en juin à 60.0 en juillet. L'indice
des produits des champs est passé de
55.5 à 57.8. Cette hausse est due prin-
cipalement à l'amélioration qui s'est pro-
duite dans les prix du grain; par contre
l'indice des prix des bestiaux est tombé
de 65.6 à 63.7, principalement à cause
des fortes expéditions et de l'offre abon-
dante d'animaux maigres.
(L'Economiste Agricole)

Le Danemark défend son marché du beurre

Dans le "Paysan Belge", nous lisons:
La Confédération générale (française)
des producteurs de lait communique que
le pari agraire danois demande la con-
sommation obligatoire de beurre, au lieu
de margarine, dans les différents établis-
sements d'Etat, ce qui permettrait une
augmentation de consommation de 3 à
400,000 kg. par semaine.

Il demande aussi l'établissement d'un
droit de douane de 35 ore (fr. 1.68) au
kilo sur toutes les huiles et graisses im-
portées pour la fabrication de la marga-
rine; et il voudrait voir limiter à 40 mil-
lions de kg. la consommation annuelle de
margarine, qui est actuellement de 70
millions de kg.

La situation des fermiers dans l'Est du Canada

"Ontario Farmer" dans sa livraison
de septembre prévoit de meilleurs jours
pour les cultivateurs de l'Est du Cana-
da. Le rédacteur en chef écrit:

Généralement parlant, nous sommes
d'avis que les cultivateurs récoltant
cette année de 70 à 80% de leur récolte
ordinaire en retireront plus de revenus
qu'en 1932 alors que les rendements
étaient beaucoup plus élevés. D'autre
part, les cultivateurs en état de con-
server les produits en obtiendront un
meilleur prix. L'Amérique du Nord
en particulier aura beaucoup plus besoin
de compter sur son propre approvision-
nement de denrées agricoles qu'elle ne
l'a été depuis cinq ans.

Des personnes dont on ne peut sous-
estimer la compétence sont d'avis
qu'aux Etats-Unis les revenus des fer-
mes seront de vingt à vingt-cinq pour
cent plus élevés qu'il y a un an. Nous
avons donc toutes les raisons d'espérer
que de meilleurs jours s'en viennent".

Pour que les coopératives marchent bien

Et à propos de difficultés dans les
sociétés coopératives, j'ai toujours trou-
vé qu'il était plus de santé d'évincer
un ou deux membres, qui n'y étaient
entrés que pour mener le diable, que
de les garder malgré eux. D'un autre
côté, il faut bien se rendre compte que
les directeurs de sociétés ne doivent pas
chanter devant des gens qui, ayant
signé leur contrat d'adhésion et de
membre, refusent d'apporter leurs pro-
duits. La loi est claire à ce sujet: les
directeurs ont le plein pouvoir de faire
exécuter le contrat à la lettre, et ce
texte de loi a encore été rendu plus clair
à la dernière session. Seulement, c'est
une mesure que nous ne conseillons que
rarement et qui, à venir à ce jour, n'a
pas encore dû s'exercer dans aucune de
nos sociétés. Là comme ailleurs, la
persuasion est encore le meilleur moyen
d'assurer la paix.
(L.-P. D. dans "La Vie Coopérative".)



NOUS PRÉSENTONS à M. J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec, nos respectueuses sympathies et nos plus vives condoléances à l'occasion du décès de son père vénéré, M. L.-H. Grenier, citoyen distingué et très estimé de Plessisville, décédé à l'âge de 81 ans et dont la sépulture a eu lieu hier matin, le 26 courant à Plessisville.

\$1.25 ne vous a jamais

procuré plus

Calculez-vous toujours la valeur de ce que vous recevez pour votre argent?

Si vous tenez compte de l'utilité pour vous-même, pour votre épouse, pour vos garçons et vos filles, même pour vos domestiques de ce que nous vous offrons pour le montant de \$1.25, vous conclurez que votre argent n'a jamais possédé si puissant pouvoir d'achat.

Pour \$1.25 vous recevrez, franc de port, le volume "Les Champs" tome premier du manuel d'Agriculture, œuvre de haute valeur des professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, mis à la disposition des jeunes et des vieux cultivateurs pour leur faciliter leur travail quotidien. Volume sans prix, dans lequel on trouve, au moment où il le faut, où nous en avons le plus besoin, les renseignements qui nous manquent pour réussir un projet de culture quelconque. A même ce montant de \$1.25, vous payez votre abonnement au "Bulletin de la Ferme".

SI VOUS AIMEZ MIEUX

vous recevrez à la place du volume "Les Champs", le manuel de cuisine de Sœur Marie Edith, autre volume d'une utilité indiscutable pour les bonnes ménagères de chez nous, principalement nos excellentes cuisinières soucieuses d'être à la page.

Avec ce volume, pour \$1.25 votre abonnement au "Bulletin de la Ferme" sera également renouvelé pour une année.

OU ENCORE

Nous pourrions vous adresser, si vous le préférez, et vous n'auriez pas tort d'opter pour ce troisième choix, le volume "Les Animaux", deuxième tome du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne. Ce deuxième volume vient de sortir des ateliers d'imprimerie. Autant le premier volume "Les Champs" est complet en ce qui a trait au sol, aux engrais chimiques, à la nature des plantes, leur mode de culture, les maladies auxquelles elles ont sujettes, comment les traiter, etc., le 2ème volume du Manuel d'Agriculture, s'occupe exclusivement des problèmes de l'industrie animale: de toutes les espèces du cheptel comme de toutes les races connues dans notre province. En nous envoyant le montant de \$1.25, ce volume vous sera adressé franc de port, et vous acquitterez en même temps votre abonnement au "Bulletin de la Ferme" pour une année.

Le lecteur comprendra que nous adresserons pas les trois volumes offerts pour \$1.25, il devra faire le choix de celui qu'il veut avoir et le mentionner dans sa lettre.

Tous les fermiers désireux de garnir leur bibliothèque d'ouvrages capables de leur rendre de grands services, apprécieront l'avantage offert pour un temps limité seulement. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Les pommes canadiennes

supplacent celles des Etats-Unis sur le marché britannique. La consommation des fruits en Grande-Bretagne, atteint la moyenne très élevée de 89 lbs par tête. Bien que la pomme ait été jusqu'à l'an dernier le fruit le plus largement consommé, il faut noter que les oranges ont pris le devant en 1933, les pommes se placent en second lieu seulement.

Faudrait-il rappeler au lecteur que les producteurs d'oranges, ceux des Etats-Unis principalement sont puissamment organisée en coopérative, et que leur association affecte chaque année un gros budget pour la publicité.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

LE NOURRISEMENT DES ABEILLES

Les abeilles ont déjà fini leur saison de production et elles commencent tranquillement leurs préparatifs pour l'hivernement. Ce n'est pas une tâche facile pour elles, aussi devons-nous les aider puisque toute colonie doit avoir, pour bien hiverner, au moins 40 livres de provisions en plus des 70 livres que pèse généralement une ruche de dix cadres Langstroth.

La première semaine d'octobre est la meilleure époque pour donner la provision de sucre granulé. Ce sucre est fait de deux parties de sucre dans une partie d'eau et il faut donner une livre de cette solution pour chaque livre de provision supplémentaire requise. On emploie des chaudières à miel de 10 livres comme nourrisseur. Ces nourrisseurs sont placés le soir après la rentrée des abeilles afin d'éviter le pillage. De plus, les entrées doivent être réduites à 1 ou 2 pouces et même si on devait placer plusieurs nourrisseurs à la fois, le nourrissement doit être effectué le plus rapidement possible.

UNE BONNE ROTATION

Avec une rotation de quatre ans comprenant culture sarclée (Soleil et blé d'Inde), grain. (Blé et avoine), foin (trèfle et luzerne), foin. (mil, trèfle et luzerne), cette Station a obtenu par acre en 1934 un rendement de 97.6 minots d'avoine bannière, 44 1/2 minots de blé Huron et 6.14 tonnes de foin de trèfle et luzerne. (Les plantes à ensilage n'ont pas encore été récoltées). Dans le champ de quatrième année, le foin qui avait été

fauché au début de juillet a donné un rendement de trois tonnes à l'acre quand le regain a fourni un abondant pacage aux vaches du 20 juillet jusqu'à date.

Les engrais qui consistent en 16 tonnes de fumier et 400 livres de superphosphate à l'acre sont appliqués à la culture sarclée. Le mélange de graines pour foin se compose de 10 livres de mil, 6 trèfle rouge, 2 trèfle alsike, 1 trèfle blanc et 6 de luzerne à l'acre.

Cette forme de rotation donne de forts rendements et elle est recommandable sur la plupart de nos fermes. Quoiqu'elle puisse être amendée, suivant les conditions particulières de chaque ferme, elle est un excellent guide pour ceux qui songent à commencer, avec les labours de cet automne, un système de rotation.

L'ÉGOUTTEMENT DU SOL

L'égouttement du sol est une chose bien comprise mais généralement mal suivie. Inutile de songer à obtenir de hauts rendements et par là une production économique des récoltes si nous négligeons les soins d'égouttement surtout sur les terres lourdes ou basses.

Pour obtenir des rendements payants d'un sol, il faut une corrélation de toutes les conditions essentielles et lors même qu'il contiendrait d'abondantes réserves d'éléments fertilisants, sa capacité de production ne sera que médiocre si ce sol est mal égoutté.

Les labours d'automne doivent donc être faits en planches afin d'avoir des rigoles de même que les fossés doivent être nettoyés pour hâter la coulée de l'eau et semer beaucoup plus à bonne heure le printemps prochain.

Des bovins jersey à l'école d'agriculture de Ste-Anne

Les élèves qui fréquentent nos instituts agricoles soit pour y suivre le cours scientifique ou faire un stage de deux années au cours moyen, ont besoin de se familiariser avec toutes les races d'animaux.

Les cours en zootechnie s'assimileront avec plus de facilité lorsque l'étudiant pourra observer sur l'animal vivant les caractéristiques qui sont particulières aux races d'animaux susceptibles de se vulgariser dans notre province.

Au cours du printemps, un groupe d'éleveurs de Jerseys de la province de Québec et avec eux M. B. H. Bull de Brampton, Ont. connu comme le roi des éleveurs de Jerseys du Dominion, ont donné gratuitement, chacun un sujet de leur troupeau à l'École d'Agriculture Ste-Anne.

C'est ainsi que l'on peut voir à la vacherie de l'École Supérieure un petit troupeau Jersey comprenant un excellent taureau provenant d'une mère ayant gagné une médaille d'argent et contribué par M. Bull & fils de Brampton, Ont., une excellente vache de trois ans provenant du troupeau de M. W. H. Miner de Granby; deux taures d'un an et demi, données respectivement par MM. F. E. M. Robinson de Richmond, P. Q. et S. R. Fuller, propriétaire de Grayburn Farm à Waterville; et une taure du printemps offerte gracieusement par M. R. G. Davidson de la ferme Siccawei, membre de la Commission d'Industrie laitière.

Ces animaux sont en excellente condition, nous disait M. l'abbé J.-H. Bois à l'Exposition provinciale de Québec, très heureux, dans l'intérêt de l'Institut qu'il dirige, de pouvoir fournir aux élèves l'avantage de se familiariser avec cette race bovine de mérite.

C'est pour des fins éducatives que nous gardons ces animaux nous faisant observer le directeur de Ste-Anne. Nous apprécions beaucoup cette généreuse contribution des éleveurs de Jerseys, et M. L.-V. Parent, B.S.A., propagandiste de la race Jersey a droit à nos remerciements pour avoir agi comme intermédiaire dans cette transaction qui a été, comme vous vous en rendez compte, toute à notre avantage". Nos élèves en auront le gros bénéfice.

Prochain congrès de la ligue Catholique féminine

Le congrès annuel de la Ligue Catholique féminine sera tenu à Québec, le 25 octobre prochain et groupera des déléguées des diverses sections de la Ligue établie dans huit diocèses.

Les principaux travaux qui seront présentés aux séances d'étude auront trait aux lectures, avec résultats de l'enquête poursuivie dernièrement à ce sujet.

La messe d'ouverture de ce congrès sera célébrée à l'église St-Jean-Baptiste et la séance du soir à l'Université Laval, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I. Le programme complet, le titre des travaux et le nom des rapporteurs seront publiés prochainement.

Un film sur les bovins

Canadiens

M. Andréa St-Pierre, M. le professeur L. de G. Fortin, de Ste-Anne de la Pocatière et le Rvd. M. Proulx, aussi professeur à Ste-Anne, s'occupent depuis quelques semaines à monter un film sur les bovins Canadiens.

Nous avons eu la bonne fortune de voir dérouler une partie de cette pellicule à la salle des banquets de la Commission d'Exposition provinciale: les scènes bien réussies; évidemment il s'agit de cinéma d'amateur.

Les scènes chez MM. le secrétaire de l'Association, à St-Hyacinthe, chez M. Villemare son président, aussi bien que les visites aux fermes Arsène Denis, Louis Thouin, Damien Coulofabe et Ernest Sylvestre ont été bien goûtées.

Cette vue sur les bovins Canadiens sera complétée au cours de l'automne et nous supposons qu'au congrès d'hiver de la Société des Eleveurs, les cultivateurs auront la bonne fortune de voir passer sur l'écran les figures les plus sympathiques et dévouées à la propagande de notre bonne vache canadienne qui occupe une place d'honneur sur toutes les fermes où la pellicule a été exposée. F. F.

Les pommes de terre quand les arracher

La règle générale veut que l'on procède à l'arrachage des pommes de terre deux semaines après la maturité des feuilles et des tiges. Apportez beaucoup de soin pour ne pas meurtrir les tubercules ou la pelure des tubercules. On est loin d'exagérer quand on recommande de manipuler les patates tout aussi délicatement et avec la même précaution qu'on le fait pour les œufs.

On épargnera des manipulations inutiles en faisant le triage sur le champ, évidemment quand la température le permet, mais l'automne peut-on toujours compter sur le beau temps?

La récolte est rapportée comme excellente un peu partout sauf en quelques régions du district de Québec où les tubercules pourissent.

Classement du bétail de boucherie

Québec est en avance sur l'an dernier en ce qui a trait à l'expédition des porcs de marché. Le rapport de M. G.-B. Rothwell, Commissaire canadien de l'Industrie Animale, pour le mois de juin, stipule que nous avons fait classer, tant aux cours à bestiaux qu'aux maisons de salaison, 4,225 têtes en juin, en regard de 2,542 sujets pour le mois de juin 1933. C'est une augmentation de près de 40% sur l'an dernier.

Pour les six premiers mois de janvier à juillet 1934, nos expéditions représentent un total de 26,205 porcs, comparé à 18,417 pour la même période en 1933.

Les principaux comités expéditeurs en juin, tous en avance sur la production de l'an dernier, ont été:

Arthabaska, Bagot, Brome, Chambly, Châteauguay, Hull, Huntingdon, Jacques-Cartier, Joliette, Kamouraska, Laprairie, Labelle, Laval, Mégantic, Missisquoi, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rimouski, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, St-Hyacinthe, Témiscouata, Deux-Montagnes, Vaudeuil, Verchères, Wolfe, Yamaska.

Le rapport du classement nous montre que sur les 4,225 têtes expédiées en juin, 436 ou 10% furent classées "Select", 1,437 sujets ou 34% bacon, 1,104 têtes ou 26% "boucher". En d'autres termes on peut dire que 70% de notre production est passée dans les bonnes catégories.

Si nous plaçons en regard des chiffres précédents ceux de la province d'Ontario où la production du porc a fléchi d'une façon notoire, nous voyons que sur 90,700 porcs classés en juin, contre 103,682 en juin 1933; 25,339 porcs furent classés "Select", 46,686 ou 51% "bacon", 8,839 ou 9% "bouchers" ou 88% de la production pour les bonnes catégories, 12% pour les grades inférieurs.

Durant le premier semestre de 1934 les cultivateurs d'Ontario ont fait classer 621,021 porcs, pour la même période de 1933, les chiffres étaient 682,146 soit 61,125 têtes de moins que l'année dernière.

A 4,066 agneaux et moutons expédiés en juin nos expéditions représentent 600 têtes de moins que l'an dernier pour le même mois. Depuis le 1er janvier au 1er juillet nous avons expédié 9 693 agneaux et moutons. Durant le semestre correspondant de l'an dernier nous avions fait classer 12 830 sujets.

Ontario est également en recul sur sa production d'agneaux pour le premier semestre, bien qu'en juin les expéditions aient dépassé celle du mois correspondant de l'année précédente d'environ 200 sujets.

Pour les veaux, les chiffres de juin 1934 montrent une avance de 1,197 têtes sur 1933, à 9,330 sujets, mais pour le semestre de janvier à juillet les 35,218 sujets expédiés accusent une diminution de 587 sur celui de 1933.

Nous avons mis sur le marché plus de gros bétail que l'année dernière. Les chiffres pour juin 1934 sont de 1,729 têtes contre 1,521 en 1933. Pour 6 mois, 13,271 têtes contre 11,173, l'an dernier.

PROPO au Congrès Catholique de

Propagande. — Ass

IL APPARTIENT

Les cultivateurs ont été un de problèmes qui interfèrent en général et des cernant plus spécialement les producteurs que l'Union catholique de Québec Nord-annuelle de mercredi dern

nage St-Vincent de Paul

Une messe basse dite du Patronage a marqué le congrès. M. l'abbé Cha Notre-Dame des Anges diocésain de l'Union de fut le célébrant. Dans l'après-midi, le R. P. Deguire, général de l'U.C.C., a fait bien réelle des préoccupations matérielles, appartenant à nous-mêmes", dit l' "toutes nos activités, consistent à s'extérioriser, nous de souci, dans ce moment que pour ce qui flatte Notre intelligence et sont mises au service de quand il appartient à ce notre âme de commandant. Cette volonté que le Cr à l'homme pour mettre u gination, cette folle du lo l'esclave de nos passions. "Dans son admirable Souverain Pontife voit l' misères en ce que l'hor servir son Dieu, aspirer l'au-delà, regarder en l' tourner ses regards vers matière".

"Certes", continue le "teur", le Créateur ne de quérir des biens terrestres qui les a créés pour nous ne faut pas se les accapare seuls. Le cultivateur a des biens, il doit travailler une juste rémunération mais dans l'U.C.C. no catholiques d'abord avateurs. Nous voulons membres il y ait harmonie les facultés de l'âme et que l'esprit prime sur la jourd'hui les organisatio aux sens attirent les fo celles qui réclament de la qui font appel à l'intellicoup moins de succès."

"En vous convoquant pour vous recueillir un occuper un peu de v demandons un effort. Nous aurions souhaité plus grand nombre. V qui avez compris vos rêts, faites-vous des apôlisme catholique. La o besoin de se sentir les co apôtres de l'association."

"Dieu a créé l'homme pas individualiste. La s nous a fait perdre les no chrétienne, et c'est no nous a acculés au mara nous nous débattons". société comptera un plu de membres, c'est alors heureux. Pour avoir c faut pas tourner vos reg mais là-haut d'ou nous biens spirituels et temp avons besoin".

SÉANCES DU C

Les délégués ont tenu dans la salle de réunion M. Eugène St-Germai occupait le fauteuil p son allocution de bienve de l'Union diocésaine a du président général c Albert Rioux et celle général.

M. Ed. Gariépy de l' Montmorency a parlé. Cette question de pri tance donne lieu à tous



PROPOS COURANTS au Congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec nord

Propagande. — Assurance-feu. — Électricité. — Colonisation. — Industrie laitière et marchés.

LE BILL No. 51.

IL APPARTIENT AUX CULTIVATEURS DE S'ORGANISER.

Les cultivateurs ont étudié quelques-uns de problèmes qui intéressent la profession en général et des questions concernant plus spécialement ceux des producteurs que l'Union compte dans le diocèse de Québec Nord, à la réunion annuelle de mercredi dernier, au Patronage St-Vincent de Paul de Québec.

Une messe basse dite en la chapelle du Patronage a marqué l'ouverture du congrès. M. l'abbé Chalifour, curé de Notre-Dame des Anges et aumônier diocésain de l'Union de Québec Nord fut le célébrant. Dans l'allocation qui suivit, le R. P. Deguire, S. J., aumônier général de l'U.C.C., a fait une peinture bien réelle des préoccupations humaines toutes matérielles, apanage du siècle présent. "Au lieu de vivre à l'intérieur de nous-mêmes", dit le prédicateur, "toutes nos activités, tous nos efforts consistent à s'extérioriser". Nous n'avons de souci, dans ce monde moderne, que pour ce qui flattent les sens. Notre intelligence et notre volonté sont mises au service de notre corps quand il appartient à ces facultés de notre âme de commander à nos sens. Cette volonté que le Créateur a donnée à l'homme pour mettre un frein à l'imagination, cette folle du logis, est devenue l'esclave de nos passions.

"Dans son admirable encyclyque le Souverain Pontife voit la cause de nos misères en ce que l'homme creût pour servir son Dieu, aspirer aux beautés de l'au-delà, regarder en haut, a préféré tourner ses regards vers la terre, vers la matière".

"Certes", continue le bon prédicateur, le Créateur ne défend pas d'acquiescer des biens terrestres, c'est Lui qui les a créés pour nous. Cependant il ne faut pas se les accaparer pour nous seuls. Le cultivateur a droit d'acquiescer des biens, il doit travailler pour obtenir une juste rémunération de son labeur, mais dans l'U.C.C. nous devons être catholiques d'abord avant d'être cultivateurs. Nous voulons que chez nos membres il y ait harmonie parfaite entre les facultés de l'âme et le goût des sens, que l'esprit prime sur la matière. Aujourd'hui les organisations faisant appel aux sens attirent les foules, tandis que celles qui réclament de la bonne volonté, qui font appel à l'intelligence ont beaucoup moins de succès.

"En vous convoquant à ce congrès, pour vous recueillir une journée, vous occuper un peu de vos affaires, nous demandons un effort de la volonté. Nous aurions souhaité vous voir en plus grand nombre. Vous du moins, qui avez compris vos véritables intérêts, faites-vous des apôtres du syndicalisme catholique. La classe agricole a besoin de se sentir les coudes. Soyez des apôtres de l'association professionnelle".

"Dieu a créé l'homme sociable, non pas individualiste. La soif des richesses nous a fait perdre les notions de charité chrétienne, et c'est notre égoïsme qui nous a acculés au marasme dans lequel nous nous débattons". Quand votre société comptera un plus grand nombre de membres, c'est alors que vous serez heureux. Pour avoir ce bonheur, il ne faut pas tourner vos regards vers la terre, mais là-haut d'où nous viennent tous les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin".

SÉANCES DU CONGRÈS

Les délégués ont tenu leurs séances dans la salle de réunion du Patronage. M. Eugène St-Germain de St-Casimir occupait le fauteuil présidentiel. Dans son allocution de bienvenue le président de l'Union diocésaine a salué la présence du président général de l'U.C.C., M. Albert Rioux et celle de l'aumônier général.

M. Ed. Gariépy de l'Ange-Gardien de Montmorency a parlé de propagande. Cette question de primordiale importance donne lieu à tous les congrès à une

discussion très vive. Doit-on réduire le prix de la souscription annuelle? Des délégués seraient favorables à cette réduction étant donné les temps difficiles où l'argent se fait rare. D'autres croient que c'est affaire de mentalité à former parmi la classe agricole. Les cultivateurs ne réalisent certainement pas tous les avantages dont ils bénéficieraient d'une société forte, bien organisée et groupant tous les cultivateurs.

Les congressistes sont d'avis que trop de sociétés réclament chacune une souscription annuelle du cultivateur. L'Union professionnelle devrait être le seul organisme groupant les fermiers, et par elle devraient passer tous les octrois destinés à l'encouragement des diverses spéculations agricoles.

A la demande des congressistes, M. Emile Gauthier, agronome régional de Québec qui fait de la coopération pratique avec les cultivateurs de son district même lorsque cela exige de sa part des déboursés pour financer les entreprises coopératives, brosse un tableau d'un réalisme assez parfait des causes entravant le bon fonctionnement de nos entreprises coopératives: jalousie, manque de charité chrétienne, mesquinerie, pauvre finance et convictions politiques. Les agronomes n'ont pas de préférence pour aucun groupement agricole, ils sont disposés à collaborer avec les groupements de cultivateurs sous quelque nom on les désigne et cela de préférence aux individus.

Dans l'après-midi il fut question d'assurance mutuelle de paroisse contre l'incendie. Les sociétés de ce genre sont assez nombreuses, elles fonctionnent toutes de diverses façons. Attendu que les compagnies à stock considèrent qu'elles perdent de l'argent sur les risques de cultivateurs, cela leur coûtant \$105.00 de dépenses pour chaque cent dollars de primes payées, ces compagnies refusent les risques de cultivateurs, il devient nécessaire que les cultivateurs organisent eux-mêmes leur système d'assurance contre l'incendie. L'Union Catholique des Cultivateurs devra étudier la question et soumettre un plan uniforme d'assurance mutuelle contre l'incendie conforme à la loi des assurances, ayant plus d'uniformité et pouvant convenir davantage aux cultivateurs.

LA COLONISATION

M. Eloi St-Germain, le conférencier suivant, a parlé de colonisation cette année avec autant de maîtrise que l'an dernier il nous avait intéressés sur les avantages que nous devons attendre de la coopération dans quelque domaine elle s'exerce.

Le plan de colonisation par groupes de jeunes cultivateurs que ce conférencier préconise n'est pas tout-à-fait neuf. Il ressemble par plusieurs côtés au système si recommandable adopté par la société diocésaine de colonisation. M. St-Germain a amplifié la formule en ce qu'il expose dans sa thèse comment les jeunes gens ainsi groupés pourraient fonder de nouvelles paroisses.

Dans nos projets de colonisation il nous faut tenir compte de l'évolution depuis cinquante ans. On ne peut plus faire du défrichement avec les mêmes moyens et dans les mêmes conditions qu'autrefois. Les colonies de jeunes cultivateurs habitieraient un camp commun. Elles seraient confiées à la garde d'un aumônier; un technicien agricole les guiderait dans leurs travaux de culture. Les candidats en vertu de ce système s'engageraient pour cinq ans. Ils seraient requis de travailler en coopération, de faire ensemble les travaux de construction de routes, de ponts et de ponceaux ainsi que tous autres travaux du Gouvernement. Ce serait, d'après le conférencier un excellent moyen de recruter des colons sérieux, encouragés et capables de déblayer leur domaine économiquement et d'épargner à l'Etat

La sécheresse de 1934 son étendue et ses effets

Un bulletin sur la sécheresse de 1934, publié le 15 août par le Bureau de l'Économie Agricole du Ministère de l'Agriculture des États-Unis, Washington, contient un exposé précis de la situation causée par le manque anormal de pluie cet été dans les différents pays, spécialement aux États-Unis.

La sécheresse a été générale dans l'hémisphère nord. Les régions affectées occupent une bande de territoire traversant l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, aussi large que la distance qui sépare le nord du Mexique du centre du Manitoba. Les régions où les récoltes ont le plus souffert sont les États-Unis, le Canada, le centre et l'Est de l'Europe. Il y a eu dommage également dans l'hémisphère sud, dans certaines parties de l'Australie et de l'Argentine, mais pas autant qu'ailleurs.

Aux États-Unis, les principaux effets de la sécheresse se sont fait sentir par une diminution dans la quantité de grain, de fourrages et d'herbe, qui a obligé les cultivateurs à sacrifier un grand nombre d'animaux et à donner des rations restreintes à ceux qui restaient. Les prévisions des récoltes ont diminué de près de 11 pour cent en juillet à cause des mauvaises conditions de végétation à peu près partout, sauf sur le littoral de l'Atlantique, dans la zone à coton de l'Est et dans le nord-ouest du Pacifique. Les prévisions de la récolte de maïs ont baissé d'environ 24 pour cent, soit 500,000,000 boisseaux, pendant cette période et même la production de maïs-fourrage a été grandement réduite. La production de grain de sorgho n'atteindra pas 60 pour cent de la moyenne. La sécheresse continue et les chaleurs excessives qui ont sévi sur une vaste région ont détruit une bonne partie des récoltes de fourrage d'urgence qui avaient été plantées, brûlé les pâturages, empêché le regain de l'herbe sur les prairies et les chaumes dans bien des États, et provoqué une disette d'eau pour l'abreuvement des bestiaux. Les États où les pires conditions sévissent sont le Missouri, l'Arkansas, presque tout le territoire des Dakotas, le Nebraska, le Kansas et l'Oklahoma, beaucoup du Texas et les plaines du Nouveau Mexique, du Colorado et du Wyoming. En juillet dans la plupart des États de l'Ouest qui fournissent des renseignements sur l'état des herbages, une nouvelle détérioration dans l'état de ces herbages a été signalée.

A en juger par les conditions qui sévissaient au 15 août la quantité de grain (maïs, avoine, orge et grain de sorgho) offerte pour l'alimentation des

des sommes considérables dans le coût des travaux publics obligatoires dans ces régions nouvelles.

Voilà en somme le projet soumis au congrès. Au prochain congrès de colonisation devant avoir lieu à Québec sous la présidence du nouveau ministre de la Colonisation, M. Vautrin, nous devrions entendre parler de ce projet nouveau, nul doute que nos chargés de pouvoir y verront quelques suggestions pouvant très facilement être mises en pratique.

L'ORGANISATION DES MARCHÉS — BILL 51.

M. Rioux, a donné des explications sur le bill 51 concernant l'établissement d'un Office des Débouchés commerciaux. Nous avons donné les mêmes renseignements dans un article publié dans ce journal à l'occasion du congrès des techniciens agricoles.

M. Rioux a ajouté qu'en vertu de ce bill, la Commission des Marchés a le droit de conduire des enquêtes dans les cas où les écarts de prix entre producteurs et consommateurs pour certaines productions, sont trop considérables. Nous avons deux cents agronomes dans la province pour diriger la production, pourquoi ne pas nous occuper maintenant de diriger la vente des denrées agricoles?

Dans plusieurs cas nous produisons sans tenir compte de la capacité de consommation. Je m'objecterais moi-même à ce bill continue M. Rioux, si les cultivateurs de la province de Québec faisaient de la coopération. Mais nous

(Suite à la page 392)

bestiaux aux États-Unis cette année, ne sera que de 65 pour cent environ de la quantité habituelle et celle de foin ne sera que de 68 pour cent. Une grande partie de la récolte de foin de 1934 avait déjà été consommée le 15 août à cause du manque d'herbe sur les pâturages. La quantité de paille mise en meule ne dépasse pas la moitié de la quantité ordinaire et il est probable que l'on en utilisera plus que la quantité habituelle. Il sera donc nécessaire pour ces raisons de sacrifier un grand nombre de bestiaux avant que l'alimentation d'automne et d'hiver ne commence.

CONDITIONS EN EUROPE

Les récoltes de grains panifiables dans le centre de l'Europe et dans les pays Danubiens sont de beaucoup inférieures à celles de 1932 et 1933. Il en est de même des grains à bétail, à l'exception du maïs dans le bassin du Danube, où l'on compte avoir un bon surplus pour l'exportation. Sauf dans le nord de la France, où le blé a souffert de la sécheresse, et en Angleterre, où les pâturages ont été sérieusement affectés, la plupart des autres parties de l'Europe n'ont pas subi de dommages sérieux. Il n'existe pas de rapport détaillé sur l'état des récoltes dans l'Union Soviétique de Russie, mais l'on sait cependant que le printemps a été beaucoup plus sec que d'habitude dans la Russie d'Europe et que les prévisions de la récolte sont inférieures à la moyenne. En Chine, on estime que la réduction de la récolte de riz sera d'au moins 20 pour cent. En Mandchourie la récolte de blé est de 30 pour cent inférieure à celle de 1933, principalement à cause des pluies excessives et des inondations de juillet. Une sécheresse a été signalée en ces derniers mois dans certaines parties de l'hémisphère du sud, affectant les semailles de blé en Argentine et en Australie. La réduction dans l'étendue ensemencée causée par la sécheresse en Argentine peut atteindre 350,000 acres, soit environ 5 pour cent du total, tandis qu'en Australie on estime que la réduction totale dans les emblavures de blé sera d'au moins 2,000,000 d'acres (environ 15 à 20 pour cent). Cette réduction des emblavures en Australie n'est pas due entièrement à la sécheresse, mais aussi au fait que l'on revient à l'élevage des moutons et à la production de la laine.

EFFETS DE LA SÉCHERESSE AU CANADA

Les notes suivantes sur la production des récoltes au Canada, basées sur des relevés officiels canadiens, indiquent l'effet de la sécheresse dans ce pays.

Dans un bulletin publié le 11 septembre, le Bureau fédéral de la Statistique estime que le rendement total en boisseaux est le suivant:—blé de printemps, 270,282,000 boisseaux; blé d'automne, 7,022,000; avoine, 344,746,000; orge, 68,800,000; seigle, 6,523,000; graine de lin, 1,096,000. Les rendements par acre pour tous les grains sont inférieurs à la moyenne, mais légèrement plus élevés que les évaluations révisées pour l'année dernière.

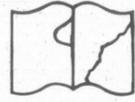
La récolte de foin et de trèfle est évaluée à 9,884,000 tonnes, la plus faible qui ait jamais été enregistrée; elle avait été de 11,433,000 tonnes en 1933 tandis que la production annuelle moyenne des quatre années 1926-1930, avait dépassé 16,000,000 de tonnes. Il y avait donc lieu de craindre que les approvisionnements de foin au Canada ne soient insuffisants et c'est pourquoi l'arrêté-en-conseil du 24 août, exigeant une licence pour toutes les exportations de foin et de paille, a été promulgué. Un recensement effectué depuis indique qu'il y a un léger surplus de foin dans les vallées de l'Outaouais et du St-Laurent et jusqu'à un certain point dans d'autres régions du Canada, mais par contre le manque de foin dans d'autres régions est très grave.

Cet arrêté-en-conseil a eu pour effet d'attirer l'attention sur la faiblesse inusitée des approvisionnements, et l'obligation de se procurer une licence d'exportation a poussé ceux qui se trouvent dans les régions déficitaires à s'approvisionner sans plus attendre. C'est là la raison des grosses expéditions de foin qui se font actuellement des régions où il y en a trop à celles où il n'y en a pas assez.

27

27

27



L'alimentation des porcs d'engrais

Par: LÉONARD GRIESBACH, Station expérimentale fédérale, Fredericton, N.-B.

On a conduit des expériences à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., pour voir la valeur que peuvent avoir, pour l'engraisement des porcs, les aliments généralement produits sur la ferme, et principalement des pommes de terre, le lait écrémé et l'avoine. On a comparé un groupe de porcs qui recevait un mélange de grains, de produits de menuiserie et de lait, à un autre qui était nourri principalement d'un mélange d'avoine moulue de gru blanc (middlings), de pommes de terre et de lait. Deux groupes recevaient au début de l'engraisement des pommes de terre crues, de la mouture et du lait, et à la fin des pommes de terre crues, de la mouture et du lait. Les porcs de terre étaient donnés à raison de 4 livres par livre de mouture.

Tous les groupes ont fait une augmentation de poids également bonne pendant les soixante premières journées de la période d'engraisement. Les porcs qui recevaient des pommes de terre crues ont mis douze jours de plus à engraisser que ceux qui recevaient de la mouture, mais par contre, on a réalisé sur eux une économie considérable de mouture. On a fait l'appréciation de la viande d'après le même système de pointage que pour les porcs soumis à l'essai de l'engraisement supérieur et l'on n'a pas constaté de différence significative sous ce rapport entre les porcs des différents groupes.

Dans cet essai, 5 35 livres de pommes de terre ont remplacé 1 livre de mouture. Si l'on évalue la mouture à \$1.40 le cent, on trouve que les pommes de terre valaient 26c les cent livres. On obtient des résultats plus satisfaisants en faisant donner les pommes de terre avant de les donner aux porcs, car les pommes de terre crues n'ont que les deux-tiers de la valeur de celles qui sont cuites. Les pommes de terre cuites auraient donc une valeur de 39c le cent. A la valeur actuelle du lard, les aliments donnés aux porcs rapportent un gros profit et l'on obtient ainsi un débouché pour les aliments qui pourraient être perdus si cette occasion de les utiliser n'existait pas.

Les porcs inscrits à l'engraisement supérieur, à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., reçoivent maintenant des grains et un supplément protéique sans lait (crème). Il a été démontré que les porcs qui reçoivent un supplément protéique autre que le lait écrémé peuvent faire une augmentation de poids tout aussi bonne. Ce renseignement est d'un intérêt spécial pour les cultivateurs qui ont une provision de pommes de terre et de grains, mais qui n'ont que peu ou point de lait écrémé.

Le prix de revient du porc

Par: W. W. BAIRD, Surintendant, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N. E.

Le porc est l'un des produits qui paraît toujours être d'un bon rapport pour le producteur, une année dans l'autre, déduction faite du coût des aliments consommés.

A la Ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E., nous avons pris note, pendant un certain nombre d'années, du prix de la nourriture nécessaire pour élever des jeunes porcs à partir de la naissance jusqu'au sevrage (six semaines), et également à partir du sevrage jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour la vente.

Le coût moyen en nourriture pendant 11 ans, de l'élevage des jeunes porcs jusqu'à l'âge de six semaines a été de \$3.18. Si l'on ajoute ce montant de \$3.18 à la valeur de la nourriture nécessaire pour développer l'animal jusqu'au point où il est bon pour la vente (moyenne de 11 ans), on obtient un montant total de \$7.81 par cent livres de poids vif.

La valeur marchande moyenne par cent livres de poids vif pendant la même période a été de \$9.41. Ceci laisse une

L'industrie du porc à St-Lazare de Vaudreuil

Nouveau succès de M. Jos. Massé.— Une nouvelle vedette.— M. Oscar Lavallée de Ste-Justine.

L'exposition du comté de Vaudreuil, tenue mardi dernier à St-Lazare, offre un point particulier d'intérêt pour les cultivateurs qui s'intéressent à la vente des animaux vivants. On a là un exhibit, dit de porcs du marché, auquel on donne une place particulièrement importante. Cette classe, à elle seule, comprenait 192 sujets, de beaucoup plus considérable que toute autre classe sur le terrain d'exposition.

Trente exposants ont contribué à former cet exhibit. Les sujets étaient exposés en deux classes: l'une de deux sujets et l'autre de quatre.

M. Joseph Massé, de Ste-Marthe remporta le championnat dans la classe des quatre sujets et M. Oscar Lavallée, de Ste-Justine, celui de la classe des deux sujets.

M. Massé est déjà bien connu comme éleveur des porcs. On se rappellera, en effet, que l'an dernier, M. Massé après avoir remporté le championnat dans son comté, était, à la suite d'un concours s'étendant à toute la province, proclamé le meilleur éleveur de porcs de chez nous.

Ces 192 porcs d'exposition ont été vendus sur le marché de Montréal. Les organisateurs de cette exposition, MM. Roger Charbonneau, agronome régional, H. Reid, agronome du comté et M. E.-N. Bonneau, instructeur, nous avaient confié la vente de ces sujets et ils ont été, de même que les cultivateurs intéressés, plus qu'enchantés des résultats obtenus.

On se rappellera que le prix des porcs après avoir été de 9¼c la livre lundi dernier, fléchissait déjà dans l'après-midi et que le lendemain il ne faisait déjà des ventes à 9c. Or il nous fut impossible d'obtenir les prix suivants mercredi journée où les porcs furent pesés: pour les porcs champions 10¼c la livre, plus \$1.00 par tête; les sujets de choix 9.40 sous la livre, plus \$1.00 par tête, les porcs à bacon, 9.40 sous la livre; les sujets de boucherie et les lourds subissaient une coupe d'un demi sou la livre.

Les acheteurs furent Canada Packers Limited qui n'hésitèrent pas à payer ce haut prix. C'est la troisième année de suite que ces mêmes acheteurs se rendent acquéreurs de ces porcs dont ils connaissent la belle qualité. Samedi dernier, alors que nous faisons l'inspection des carcasses en compagnie avec l'acheteur de Canada Packers, il nous disait sa satisfaction et ajoutait qu'il n'entretenait nul regret d'avoir payé une prime aussi forte pour ces sujets.

Le classement officiel des porcs fut le suivant:—80 sujets de choix; 83 bacs; 26 sujets de boucherie et 3 lourds.

Nous devons des félicitations à chacun des concurrents, non seulement pour la belle qualité qu'ils ont su donner à leurs porcs, mais encore pour le bel exemple de coopération qu'ils ont donné en nous confiant la vente de leurs porcs. Nous sommes convaincus qu'ils ont toutes les raisons possibles de se réjouir des retours remarquablement élevés que nous avons pu leur faire.

marqué de \$1.60 le cent, soit \$3.20 sur un porc à bacon de 200 livres.

Dans ce calcul des frais de nourriture pour produire cent livres de porc, tous les aliments sont comptés aux prix du marché et les aliments cultivés sur la ferme sont comptés au prix de revient, qui comprend le loyer de la terre, l'emploi des machines, la main-d'œuvre, etc. Si l'on tient compte du fait que sur la ferme ordinaire, l'élevage du bacon est pratiqué comme une industrie annexe et que cet animal consomme beaucoup de déchets qui ne pourraient être vendus, les chiffres que nous venons de citer semblent démontrer une façon bien claire que le porc à bacon est en moyenne un animal d'un assez bon rapport sur la ferme ordinaire.

C'est l'animal d'une bonne souche qui est le plus avantageux, car c'est lui qui fait l'utilisation la plus économique des aliments qu'il consomme, à condition qu'il soit nourri d'une façon rationnelle, et il donne également une proportion plus élevée de porc select que l'animal bâtard ou qui provient de souche de qualité médiocre.

SAC A TOUT METTRE

Le diocèse de Trois-Rivières pleure la perte de son illustre évêque Mgr. F.-X. Cloutier décédé la semaine dernière à l'âge de 86 ans. Le défunt était le doyen de l'épiscopat canadien. Mgr. Cloutier fut sacré évêque en 1899 par le Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec, de regrettable mémoire. Les funérailles de l'illustre défunt ont eu lieu samedi dernier.

A St-Antoine, M. l'abbé Paul Levasseur, curé de cette paroisse a été fêté à l'occasion du 25ème anniversaire de son élévation au sacerdoce. Les paroissiens ont présenté une bourse à leur vénéré pasteur.

Nouveau prêtre.— Le Révérend père Fourque, ancien curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce à Montréal a été élu prêtre du couvent des RR. PP. Dominicains à Québec. Le nouvel élu remplace le R. P. Ange-Marie Dion décédé tout récemment.

A Sherbrooke plusieurs nominations ecclésiastiques ont été faites par Mgr. A.-G. Gagnon.

M. l'abbé Antoine Labbé, vicaire à St-Patrice de Magog, est nommé vicaire à Ste-Anne de Danville.

M. l'abbé R. Rivard de Valcourt, est nommé vicaire à St-Patrice de Magog.

M. l'abbé L.-F. Laroche, vicaire à Weedon, est nommé vicaire à Valcourt.

M. l'abbé Edmond Tremblay, devient vicaire à Weedon.

M. l'abbé Raoul Dubé, est nommé curé à Stoke, en remplacement de M. le curé J.-A. Côté, qui prend sa retraite.

Il y a cent ans, M. l'abbé Ferdinand Gauvreau de Saint-Yvesse de Lotbinière célébrait la messe sur les bords du Lac William, à St-Ferdinand d'Halifax. Les paroissiens ont célébré cet anniversaire la semaine dernière par de belles fêtes. Il y eut messe solennelle, banquet, soirée patriotique et dramatique. M. le curé Alfred Boulet, curé actuel de St-Ferdinand d'Halifax a présidé ces magnifiques cérémonies au cours desquelles il y eut bénédiction de l'hôpital Saint-Julien. Son Excellence Mgr. Omer Plante représentait Son Eminence le cardinal Villeneuve qui avait été appelé d'urgence au chevet de son père mourant.

Il meurt au devoir.—M. Olivier Gingras étudiant à l'Université Laval de Québec, fils de M. et Mme Zéphirin Gingras s'est noyé au cours d'une expédition d'arpentage au nord de La Sarre, en Abitibi. Le défunt n'était âgé que de 20 ans à peine, il était président des étudiants en arpentage et en géométrie.

M. Rodrigue Villeneuve, domicilié à Montréal, père de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, est décédé la semaine dernière à l'âge de 76 ans. "Le Bulletin de la Ferme" offre respectueusement à Son Eminence ses plus vives sympathies.

A Québec, se tiendra demain, le 26 septembre l'exposition du comté de Québec organisée par la Société d'Agriculture locale. Nous en parlerons la semaine prochaine.

Mussolini vient de décréter que le service militaire obligatoire en Italie devra enrôler tous les enfants à partir de 8 ans jusqu'à 33 ans.

Un pont neuf sera construit par le Ministère des Travaux Publics sur la rivière Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli. Les travaux commenceront à l'automne. Le pont aura 550 pieds de long et comprendra trois travées. Le plan des travaux comporte aussi le redressement de la route nationale à cet endroit.

Le Dr. T. W. Grundley, Bureau fédéral de la Statistique, le Dr. Wm. Allen, de l'Université de la Saskatchewan, et le Dr. J. E. Lattimer, du Collège Macdonald, P. Q., ont assisté à la conférence internationale des économistes agricoles, tenue à Bad Eilsen, Hanover, Allemagne, du 26 août au 2 septembre.

M. Arthur Paquet de St-Georges de Beauce, s'est tué accidentellement en maniant un pistolet qu'il ne croyait pas chargé. La victime est âgée de 44 ans et jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

Québec est la seule province du Canada qui ne produise pas suffisamment de pommes pour les besoins de sa population, mais les mesures nécessaires ont été prises pour remédier à cette situation.

D'ici la fermeture de la navigation, le grain chargé des ports des Grands Lacs en destination de Québec sera transporté au taux de 17c le cent livres. Le nouveau taux s'applique de même aux sous-produits du grain.

M. G. A. Newman, Commissaire-adjoint du commerce à Londres, Angleterre, écrit dans le Journal de renseignements commerciaux qu'en ces dix derniers mois il s'est exporté du Canada au Royaume-Uni plus de purée de tomates, de sauce aux tomates, de ketchup et de soupe aux tomates que de tout autre pays.

Nome, petite ville de l'Alaska aurait été incendiée. La population manque de vivres. Les nouvelles rapportent qu'il ne reste que deux constructions commerciales debout. Nome compte 1,500 habitants. On ne connaît pas encore la cause du désastre.

Enchère de L. U. C. C.—Le 18 septembre il se vendait à l'enchère, à Montréal: 704 boîtes de beurre pasteurisé No 1 à 19¼c la livre; 41 boîtes de No 2 à 19¼c. Le fromage coloré obtenait 9¼c, il s'en est vendu 225 boîtes, tandis que 250 boîtes de fromage blanc No 1 trouvaient preneurs à 9¼c la livre.

Sherbrooke, nous annonçons les journaux, serait le théâtre d'une magnifique exposition de renards. Cette foire automnale serait organisée par l'Association provinciale des Éleveurs de Renards dont le siège social est à St-Hyacinthe. L'exposition serait tenue le 28 novembre prochain.

Le classement des œufs par le marchand de campagne.— Un développement récent et très intéressant au point de vue des expéditeurs d'œufs à la campagne, dit le Bulletin du Commerce des œufs et des Volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, c'est le nombre toujours grandissant de petits expéditeurs, marchands de campagne, qui ont si bien amélioré leur classement que les acheteurs recherchent leurs expéditions et les paient sur la base du classement fait par l'expéditeur. Cette pratique n'est pas nouvelle; elle remonte déjà à plusieurs années, mais elle a fait peut-être des progrès plus rapides cette saison qu'en aucune saison précédente, spécialement dans les cinq provinces de l'Est. A l'heure actuelle, certains marchands de Montréal paient une prime de deux cents la douzaine pour des œufs de ce genre en plus du prix ordinaire, et ils renvoient également les caisses de l'expéditeur. Il est inutile d'insister sur l'avantage de ce système, l'expéditeur en profite aussi bien que le producteur. En outre, l'application sérieuse du classement effectué de cette façon provoque une amélioration sensible dans la qualité des œufs dans les districts où il a été entrepris.

Faible et Epuisée

Madame H. Rudolf, de Vananda, Mont., écrit: "Il y a plusieurs années j'étais devenue si faible et si fatiguée qu'on me conseillait d'aller à l'hôpital parce que je manquais d'appétit et que je ressentais des douleurs par tout le corps. Le Novoro du Dr. Pierre aida à me rendre forte et bien portante." Cette médecine de plantes, à laquelle on peut se fier, affecte salutairement le procédé de digestion et d'élimination, aidant ainsi la nature dans son travail de restauration. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

Comment nourrir les poulets

pour éviter qu'elles ne muent trop

Par E. W. GILBEY, Station expérimentale fédérale, Lennoxville, Qué.

Les poulettes qui viennent au monde à la bonne saison de l'année et qui reçoivent de bons soins tandis qu'elles sont encore au large, sur l'herbage, se sentent à l'aise à l'époque où les œufs sont rares et se vendent cher. Bien nourries et bien soignées, elles continuent à produire abondamment toute l'année. C'est là du moins ce que nous avons appris à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville.

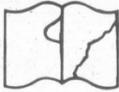
Une précaution essentielle est de mettre les poulettes dans leurs cages d'hiver, avant qu'elles commencent à pondre. Il faut leur donner un coup de verdure. Une autre précaution également importante, est de tenir les poulaillers toujours couverts et aérés pour que les volailles qui viennent du plein air ne souffrent pas de la saison. Que tous les changements de nourriture soient faits graduellement. Par exemple un changement subit de pâtée de croissance que les volailles recevaient à une pâtée de ponte, provoque invariablement la mue, ce qui est retardé de huit à douze semaines. Il est nécessaire également de maintenir les poulettes au poids normal. On commet souvent l'erreur de donner une quantité trop abondante de nourriture riche en protéine afin de maintenir la ponte, mais une alimentation de ce genre entraîne une diminution de la ponte. On est obligé de corriger en diminuant la ration de grain jeté dans la litière. D'autre part si les poules manifestent une tendance à engraisser, augmentez la quantité de pâtée diminuez dans une proportion correspondante la quantité de grain.

Voici le système d'alimentation que nous suivons à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville:—La pâtée de ponte, le gravier et les coquilles d'œufs sont tenus dans des trémières qui sont en tout temps à la disposition du poulailler. Il y a toujours de l'eau fraîche. On donne un léger repas de grain dans la litière le matin. On donne ensuite de la verdure sous forme de foie de trèfle, de betteraves fourragères et de choux. A midi on distribue un repas de pâtée molle, car c'est là un moyen commode d'employer les déchets de table. Le soir on donne un repas complet de grain jeté dans la litière. Les mélanges suivants ont donné d'excellents résultats:—

GRAND A LITIÈRE.—Une partie de blé d'Inde concassé et une partie de maïs concassé et une partie d'avoine et une partie d'orge.

PÂTÉE.—Une partie de son de farine de blé d'Inde, de recoupe (blanc) et d'avoine finement concassés, une demi-partie de farine de feuillette de luzerne et une demi-partie de mélasse. Trois pour cent de farine de poisson et deux pour cent de charbon de bois pour cent de sel et deux pour cent de foie de morue.

Fabrication des conserves à la machine.—L'embouteillage à froid, à cuisson, est l'un des moyens généraux employés pour faire des conserves maison. On l'appelle de ce nom parce que les aliments crus ou en partie cuits sont mis dans un bocal recouvert de liquide, du sirop ou de l'eau, par exemple, et le bocal et son contenu sont chauffés simultanément au moyen d'un bouilloir à eau de vapeur. Ce procédé peut être employé pour tous les fruits légumes, il est recommandé pour le ploi à la maison par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans un bulletin traitant des différents moyens de faire des conserves de fruits et de légumes. Procédé d'embouteillage à froid, à cuisson unique, est très simple, il procure une stérilisation complète, car le produit est mis dans des bocaux stériles qui sont tenus bouillants pendant le procédé de cuisson. Les germes qui restent dans le contenu sont détruits de façon et il est impossible que les bactéries venant de l'air et d'autres sources extérieures puissent s'introduire dans le contenant. Le produit fini a une valeur supérieure. Rien n'est si agréable que les fruits et toutes les conserves restant intactes, et conservent tout leur goût, leur couleur et leur texture.



Comment nourrir les poulettes

pour éviter qu'elles ne muent trop tôt
Par E. W. GILBEY, Station expérimentale fédérale, Lennoxville, Qué.

Les poulettes qui viennent au monde à la bonne saison de l'année et qui reçoivent de bons soins tandis qu'elles sont encore au large, sur l'herbage, se mettent à pondre à l'époque où les œufs sont rares et se vendent cher. Bien nourries et bien soignées, elles continuent à pondre abondamment toute l'année. C'est là du moins ce que nous avons appris à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville.

Une précaution essentielle est de mettre les poulettes dans leurs quartiers d'hiver, avant qu'elles commencent à pondre. Il faut leur donner beaucoup de verdure. Une autre précaution, également importante, est de tenir les poulaillers toujours ouverts et bien aérés, pour que les volailles qui viennent du plein air ne souffrent pas de la réclusion. Que tous les changements de nourriture soient faits graduellement. Par exemple un changement subit de la pâtée de croissance que les volailles recevaient à une pâtée de ponte, produit presque invariablement la muque, et la ponte est retardée de huit à douze semaines. Il est nécessaire également de maintenir les poulettes au poids normal. On commet souvent l'erreur de donner une quantité trop abondante de pâtée riche en protéine afin de maintenir la ponte, mais une alimentation de ce genre entraîne une diminution de poids que l'on est obligé de corriger en augmentant la ration de grain jeté dans la litière. D'autre part si les poulettes manifestent une tendance à engraisser, augmentez la quantité de pâtée et diminuez dans une proportion correspondante la quantité de grain.

Voici le système d'alimentation que nous suivons à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville.—La pâtée de ponte, le gravier et les coquilles d'huîtres sont tenus dans des trémies qui sont en tout temps à la disposition du troupeau. Il y a toujours de l'eau fraîche. On donne un léger repas de grain dans la litière le matin. On donne ensuite de la verdure sous forme de foin de trèfle, de betteraves fourragères ou de choux. A midi on distribue un repas de pâtée molle, car c'est là un moyen très commode d'employer les déchets de table. Le soir on donne un repas complet de grain jeté dans la litière. Les mélanges suivants ont donné d'excellents résultats:—

GRAIN LITIÈRE—Une partie de blé, une partie de blé d'Inde concassé, une demi-partie d'avoine et une demi-partie d'orge.

PÂTÉE—Une partie de son, de farine de blé d'Inde, de recoupes (gru blanc) et d'avoine finement concassée, une demi-partie de farine de feuilles de luzerne et une demi-partie de mélange, trois pour cent de farine de poisson, deux pour cent de charbon de bois, un pour cent de sel et deux pour cent d'huile de foie de morue.

Fabrication des conserves à la maison—L'embouteillage à froid, à cuisson unique, est l'un des moyens généralement employés pour faire des conserves à la maison. On l'appelle de ce nom parce que les aliments crus ou en partie crus sont mis dans un bocal recouvert d'un liquide du sirop ou de l'eau, par exemple, et le bocal et son contenu sont chauffés simultanément au moyen d'eau bouillante ou de vapeur. Ce procédé peut être employé pour tous les fruits et légumes, il est recommandé pour l'emploi à la maison par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans un bulletin qui traite des différents moyens de faire des conserves de fruits et de légumes. Ce procédé d'embouteillage à froid, à cuisson unique, est très simple, il procure une stérilisation complète, car le produit est mis dans des bocaux stérilisés qui sont tenus bouchés pendant le procédé de cuisson. Les germes que renferme le contenu sont détruits de cette façon et il est impossible que les bactéries venant de l'air et d'autres sources extérieures puissent s'introduire dans le contenant. Le produit fini a une apparence supérieure. Rien n'est écrasé, tous les fruits et toutes les tranches restent intacts, et conservent tout leur goût, leur couleur et leur texture.

Farine de poisson pour les volailles

Par M. H. JENKINS, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N. E.

Une expérience intéressante a été inaugurée en 1926 à la Ferme expérimentale fédérale de Nappan, N. E. On a choisi, tous les automnes, deux parquets de poulettes Rock Barrées, au nombre de quinze, composés de sœurs entières et de demi-sœurs, aussi uniformes qu'il était possible de les avoir au point de vue de la taille et de l'âge. Les deux parquets recevaient la même ration de grain, savoir, 200 livres de blé, 200 livres de blé d'Inde et 100 livres d'avoine. La pâtée était aussi la même pour les deux parquets. Elle se composait de 100 livres de son, 100 livres de petit son ou gru rouge, 100 livres de farine de blé d'Inde, 100 livres d'avoine concassée, 100 livres de recoupes ou gru blanc et 25 livres de charbon de bois, 5 livres de sel et 2 gallons d'huile de foie de morue. Les poulettes avaient accès en tout temps à des coquilles, d'huîtres et du gravier. La verdure était donnée sous forme de betteraves fourragères, de choux et de trèfle. La protéine animale était fournie dans des trémies où les oiseaux pouvaient en manger à leur gré.

Le parquet 1 recevait de la farine de poisson, tandis que le parquet 2 recevait de la farine de viande de bœuf.

Le parquet 1, qui recevait de la farine de poisson, a consommé en moyenne 22,1 livres de farine de poisson au coût de 85 cents. La quantité totale d'autres aliments consommés s'élevait en moyenne à 1,011 livres, coûtant \$16,57. Ce parquet a pondu au total 1,117 œufs ayant une valeur marchande de \$36,69 et dont la production avait coûté \$17,42. Il a donc laissé un bénéfice net sur le coût de la nourriture de \$19,26. Le coût moyen de la nourriture par douzaine a été de 18,71 cents.

Le parquet 2, qui recevait de la farine de viande de bœuf, a consommé en moyenne 35,80 livres au coût de \$1,60. La quantité totale d'autres aliments consommés s'élevait en moyenne à 987 livres, au coût de \$15,96. Ce parquet a pondu au total 1,096 œufs, ayant une valeur marchande de \$36,58 et le coût total de la nourriture pour le parquet a été de \$17,56. Le bénéfice net laisse par ce parquet sur le coût de la nourriture est donc de \$19,01. Le coût moyen de la nourriture par douzaine a été de 19,2 cents.

Les résultats obtenus démontrent que la farine de poisson remplace très bien les autres aliments protéiques pour les volailles et qu'elle vaut autant, si elle ne vaut pas mieux, que les déchets de bœufs ou la farine de bœuf. Depuis 1926 la farine de poisson employée dans la pâtée a donné d'excellents résultats et jamais les consommateurs ne se sont plaint d'un goût de poisson ou d'un goût de rance dans les œufs. Il semble donc que la farine de poisson pourrait être employée en plus grande quantité pour remplacer les autres aliments protéiques importés pour la ration des volailles.

Beaucoup de producteurs de volailles obtiennent les plus hauts prix pour leurs oiseaux en les vendant par l'intermédiaire d'organisations que l'on appelle pools de volailles. Les services de volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture viennent en aide dans l'organisation de ces pools et fournissent tous les renseignements nécessaires sur les marchés.

Concours de ponte Canadien

46 SEMAINE

Les résultats de la quarante-sixième semaine accusent un déficit de 118 œufs dans la production. Plusieurs parquets ont montré plus d'activité que la semaine précédente et il y en a même où tous les oiseaux ont pondu. Le pourcentage du rendement reste inférieur à celui de la semaine correspondante de 1933.

Deux œufs ont été déclassés par rapport à leur pesanteur c'est-à-dire que le poids des œufs est excellent.

Les parquets les plus actifs ont donné de bons rendements. Nous donnons ici le pointage des trois plus forts de la semaine.

| Parquet | W. S. Hall | Poids Oeufs |
|---------|------------|-------------|
| 28 | L.B. | 89 3 54 |
| 17 | R.B. | 58 2 82 |
| 10 | R.B. | 40 4 46 |

L'alignement des six meilleurs groupes de pondusés de tout le concours jusqu'à date est à peu près le même que la semaine dernière. Il n'y a de changement que dans le cas du troisième parquet. Les résultats à date sont:

| | | | | |
|----|------|-------------|--------|------|
| 28 | L.E. | W.S. Hall | 2212 2 | 2054 |
| 19 | R.F. | C.W. Grant | 1664 0 | 2085 |
| 10 | R.B. | W.S. Hall | 1955 4 | 2132 |
| 9 | R.B. | E. Teasdale | 2041 5 | 2036 |
| 22 | L.B. | Manor Farm | 2004 4 | 1856 |
| 34 | L.E. | W.W. Bromby | 1889 3 | 1946 |

Une nouvelle ponduse se place cette semaine parmi les six meilleures poules du concours. Le pointage à date est donné ci-après:

| | | | | |
|-----|------|---------------|-------|-----|
| 108 | R.B. | W.S. Hall | 272 8 | 256 |
| 532 | L.B. | C.S. Taylor | 266 1 | 230 |
| 199 | R.B. | G.W. Grant | 245 1 | 225 |
| 166 | R.B. | A.J. Urquhart | 263 2 | 224 |
| 62 | R.B. | A.J. Urquhart | 261 2 | 220 |
| 209 | R.B. | G.W. Grant | 260 7 | 222 |

| Club | Points |
|--------------------------|---------------|
| 1 W.S. McCall | 909 878 6 |
| 2 H.F. Morris | 1530 1586 5 |
| 3 Sta. Exp. La Ferme | 1994 2083 2 |
| 4 Sta. Exp. Kapuskasing | 1884 1975 0 |
| 5 Sta. Exp. Kapuskasing | 1765 1726 9 |
| 6 A.J. Urquhart | 1464 1884 1 |
| 7 R.W. Kettles | 1708 1682 0 |
| 8 W.A. Sansom | 1726 1557 0 |
| 9 Frank Teasdale | 2026 2051 5 |
| 10 W.S. Hall | 2038 2055 4 |
| 11 Kenneth Slater | 1719 1883 0 |
| 12 H.G. Mitchell | 1734 1701 2 |
| 13 J.H. Thompson | 1375 1593 6 |
| 14 G.A. Robertson & Son | 1667 1733 2 |
| 15 Jas. M. Biggar | 1590 1630 4 |
| 16 Cobourg F. Farm | 1104 1232 8 |
| 17 Clifford Wells | 1697 1785 1 |
| 18 M. Shantz & Sons | 1664 1591 3 |
| 19 G.W. Grant | 2085 2164 0 |
| 20 H.T. Richer | 1590 1592 3 |
| 21 Gordon Danon | 1807 1884 8 |
| 22 Sta. Exp. Ste-Anne | 1487 1357 5 |
| 23 A.P.R. Dunlop | 1556 1595 2 |
| 24 M.C. Walker | 1666 1627 3 |
| 25 Mrs. C.R. Moore | 1394 1374 8 |
| 26 Manor Farm | 1810 1825 2 |
| 27 H. & A. Liebler | 1361 1417 1 |
| 28 W.S. Hall | 2054 2212 2x |
| 29 Philip Henrich | 1221 1295 8 |
| 30 Alex. McLeen | 1135 1148 1 |
| 31 R. Haycock | 1206 1225 5 |
| 32 Manor Farm | 1839 2004 4 |
| 33 G.R. Taylor | 1548 1595 8 |
| 34 W.W. Bromby | 1946 1989 9 |
| 35 Lockerby Jas. F. Farm | 1443 1322 9 |
| 36 R.J. Penhall | 1637 1658 4 |
| 37 J.G. Tweddle | 1531 1497 1 |
| 38 Reliable F. Farm | 1740 1939 3 |
| 39 Port Hope F. Farm | 1436 1507 1 |
| 40 Grand Hall | 1341 1293 6 |
| 41 Jas. M. Biggar | 736 736 0 |
| 42 C.H. Miller | 1230 1290 4 |
| 43 H.L. Zemanoch | 845 759 0 |
| 44 J.C. Kitchin | 1422 1503 8 |
| 45 L.D. Robinson & Sons | 1459 1504 0 |
| 46 F. Exp. Ottawa | 813 804 7 |
| 47 F. Exp. Ottawa | 1591 1581 3 |
| | 72921 74267 0 |

INCLINATION OU INCLINAISON
—C'est vrai que tu te maries?
—Oui, un mariage d'inclination.
—Ah Bah! Et devant combien d'inclines-tu?

CONSEILS DU VIEUX DOCTEUR
—Vous avez mal au bras? mais ça ne sera rien. Patientez. Une ou deux semaines, votre bras sera sur pieds.

Tout plié par le rhumatisme

Ne pouvait se laver ni se brosser les cheveux

Il souffrait tellement de rhumatisme, que ses amis croyaient qu'il ne pourrait plus jamais travailler. Mais bien que cet homme soit âgé de 70 ans, il leur prouva qu'ils avaient tort. Lisez plutôt ce qu'il dit.

Je suis âgé de soixante-dix ans. A Noël dernier j'étais tout plié par le rhumatisme. Je ne pouvais ni me laver ni me brosser les cheveux. Les gens me disaient que je ne devrais plus travailler. Pourtant, je travaille actuellement plus dur qu'un jeune homme grâce aux Sels Kruschen. Je les prends dans mon thé et les ai recommandés à plusieurs. Je ne pouvais pas sortir du lit ni me lever de ma chaise, mais maintenant, je travaille jusqu'à 12 heures par jour. Je dois cela aux Sels Kruschen. G. J.

Le rhumatisme est causé par un excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients contenus dans les Sels Kruschen ont la propriété de dissoudre les cristaux d'acide urique. D'autres ingrédients aident la nature à éliminer ces cristaux dissous par le canal naturel. Il y a encore dans Kruschen des Sels qui empêchent la fermentation des aliments dans l'intestin et qui, de la sorte, entraînent non seulement la formation de l'acide urique, mais aussi de poisons susceptibles de nuire à la santé.

CONCOURS DE PONTE DE L'OUEST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 18 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

| DOMINION DE LENNOXVILLE | | | |
|---|----------|-------------|--------------|
| Propriétaires | Race | Total Oeufs | Total Points |
| J.H.R. Drew | P.R. | 4894 | 2027 9 |
| H.R. Drew | " | 4696 | 1699 9 |
| R.W.M. Oliver | " | 1641 | 1678 3 |
| C.R. Waldron | " | 4515 | 1637 2 |
| Mrs. Alex. MacKay | " | 4734 | 1780 4 |
| Taylor Bros. | " | 4173 | 1206 1 |
| J.C. Tweddle | " | 4385 | 1723 5 |
| J.M. Scott | " | 1645 | 1592 6 |
| Oranston Couvoir Co-opératif (W.W. Elliot) | " | 1604 | 1684 0 |
| Mrs. L.B. Farker | " | 1671 | 1630 6 |
| Japineau Couvoir Co-opératif (Etienne Roux) | " | 1865 | 1966 1 |
| Exp. Sta. La Ferme | " | 1894 | 2002 8 |
| Exp. Sta. Lennoxville | " | 1860 | 2002 9 |
| W.W. Bromby | L.E.C.S. | 2081 | 2107 0 |
| W.W. Bromby | " | 1856 | 2037 2 |
| W.M. Oliver | " | 1660 | 1890 5 |
| C.O. Drummond | " | 1646 | 1844 4 |
| C.D. Calder | W.F. | 1628 | 1684 2 |
| | | 30457 | 32122 4 |

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 18 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

| STÉ-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ. | | | |
|--------------------------------|----------|-------------|--------------|
| Propriétaires | Race | Total Oeufs | Total Points |
| Taylor, C.S. | L.E.C.S. | 2217 | 2420 8 |
| Calder, C.D. | " | 1212 | 1126 7 |
| Bromby, W.W. | " | 1904 | 2189 9 |
| Sta. Exp. Ste-Anne, Qué. | P.R.B. | 2041 | 2109 4 |
| Poirier, J. Alphonse | " | 1853 | 1707 0 |
| Couv. Coop. Bonaventure | " | 1684 | 1612 2 |
| Blanco, Kenneth | " | 1768 | 1933 7 |
| Couv. Coop. Veureuil | " | 1609 | 1488 5 |
| Couv. Coop. Laval | " | 1472 | 1531 4 |
| Couv. Coop. St-Augustin | " | 1740 | 1768 1 |
| Couv. Coop. des Cèdres | " | 1750 | 1604 7 |
| Couv. Coop. St-Raymond | " | 1766 | 1763 8 |
| Couv. Coop. L'Épiphanie | " | 1196 | 1200 0 |
| Lefebvre, J.W. | " | 1274 | 1466 6 |
| Couv. Coop. Montigny | " | 1651 | 1486 8 |
| Couv. Coop. St-Jacques | " | 1535 | 1660 2 |
| Sta. Exp. Kapuskasing, C. | " | 2035 | 2382 5 |
| Sta. Exp. La Ferme, Qué. | " | 1947 | 2024 3 |
| Sta. Exp. Ste-Anne, Qué. | " | 1843 | 1641 9 |
| Sta. Exp. Ste-Anne, Qué. | " | 2009 | 2109 6 |
| | | 34126 | 35183 1 |

Bulletin de service d'automne et nouvelles

Ce bulletin comprend une multitude de renseignements et de suggestions ainsi que plusieurs nouvelles avicelles. Il vous aidera à obtenir les meilleurs résultats possible avec vos poulettes, cet automne et au cours de l'hiver.

Des exemplaires seront adressés gratuitement sur demande, aussi longtemps que nous en aurons. Demandez votre exemplaire aujourd'hui même.

BRAY CHICK HATCHERY
34 Clayburn Ave., St-Catharines, Ont.

GRATIS



"Il Me Soulage"

C'est ce que disent 98 femmes sur 100, après avoir pris ce remède. Il raffermi les nerfs tremblants, leur donne plus de force, avant et après la naissance de l'enfant, leur aide à traverser l'âge critique... leur fait trouver la vie digne d'être vécue.

Le COMPOSE VEGETAL de LYDIA E. PINKHAM

Conseils de la ménagère

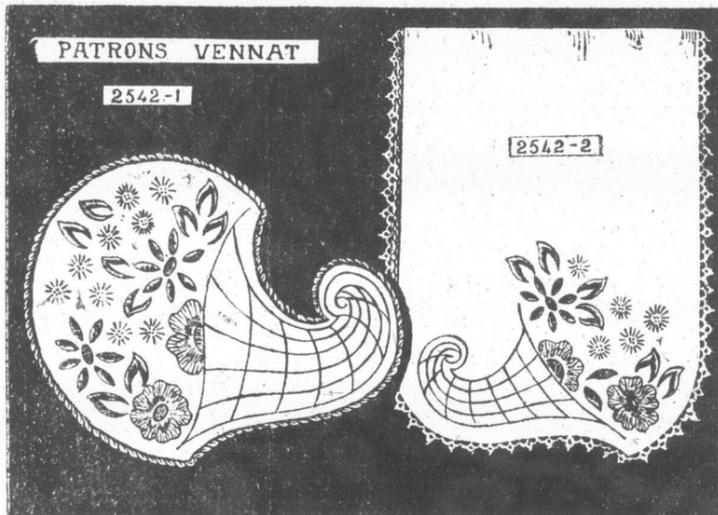
ASSAISONNEMENT FRANÇAIS

1 cuillerée à thé de sucre, 1/2 cuillerée à thé de paprika, une pointe de poivre de Cayenne, un peu de sel. Ajouter le jus de la moitié d'un citron, 1 cuillerée à dessert de vinaigre d'herbe; puis faire chauffer doucement dans deux fois autant d'huile d'olive que de liquide.

ASSAISONNEMENT DE SALADE BOUILLI

1/2 cuillerée de sel, 1 cuillerée à thé de moutarde, 1 1/2 cuillerée de sucre, quelques grains de cayenne, 1 1/2 cuillerée de farine, les jaunes de 2 œufs, 1 1/2 cuillerée de beurre fondu, 1/2 tasse de lait, 1/2 tasse de vinaigre. Mélanger les ingrédients secs, ajouter les jaunes battus légèrement, le lait, le beurre et le vinaigre—graduellement—cuire au-dessus d'eau bouillante jusqu'à ce que le mélange épaisse, couler et faire refroidir.

La broderie est un agréable passe-temps



No 2542—Garniture de Boudoir très artistique "La Corne d'Abondance". La corne brun doré, églantines roses, grandes marguerites jaune pâle ou blanche, petites marguerites rose et bleu, avoines dorées jaunes. Feuilles vertes.

Grand coussin et chemin, chacun à tracer 25v, perforé 50c, au fer chaud, (foncé seulement) 35c chaque. Etampé sur coton jaune broadcloth, chemin de 18 x 54 pcs 55c, coussin dessus et dessous 39c. Sur satin noir ou superbe toile ferue chemin 85c, coussin dessus seul 60c, avec dessous 85. Sur beau astin noir-chemin \$1.25, coussin dessus seul 90c avec dessous \$1.25.

Bouture en kapok, forme spéciale pour le coussin 85c. Soie pour les 2 morceaux environ 90c, chenille de velours français environ \$2.00.

Catalogue général de broderie 20c, album de Layette (300 modèles) 15c.

Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an

BULLETIN DE LA FERME, Casier 159, St-Roch, Québec.

POUR VOUS MONTRER...

les couleurs véritables

DES TEINTURES DY-O-LA

Nous avons teint de la flanellette blanche en 32 nuances différentes

Un bleu peut être très beau sur le satin, mais paraître terne sur la flanelle. L'effet d'une couleur dépend beaucoup du fini du tissu.

De tous les tissus, la flanellette est celui qui fait le mieux voir une couleur sous son jour véritable. C'est pourquoi, quand vous choisissez une teinture DY-O-LA, vous le faites d'après des échantillons de flanellette teints aux différentes couleurs DY-O-LA.

Les teintures DY-O-LA sont de bonne qualité et leurs couleurs ne varient jamais. Elles sont telles que le font voir les échantillons. Il n'est pas étonnant que les femmes les préfèrent pour teindre ou nuancer. 10c le paquet chez le marchand le plus proche.



TEINTURE DY-O-LA

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

NOTRE FEUILLETON

Publication autorisée par La Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désirent prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Puis il sort, suivi de Raymond et de Mme Revel, qui veut encore le charger de ses remerciements pour Mme Granier.

Dès qu'ils eurent disparu, Line s'élança vers Jean. Assis sur un escabeau, dans un coin d'ombre, le pauvre enfant cachait sa figure dans ses mains, et, malgré les efforts qu'il faisait pour les contenir, de grosses larmes filtraient entre ses doigts.

Line passa son bras autour du cou de son ami, écarta ses mains de son visage, et le pauvre désolé reçut un tendre baiser consolateur sur sa joue mouillée de larmes.

— Ne pleure pas, Jean! j'aime cent fois mieux ton chapelet que le sien! Oh! c'est bien vrai, je t'assure; le tien est tout blanc et plus petit, c'est plus mignon!... C'est du tien seulement que je me servirai le jour de ma première Communion, l'autre restera au fond de mon aumônière.

Line parla si bien qu'elle finit par consoler et même persuader Jean. Mais, d'une voix basse, si basse que Line l'entendait à peine, il murmura:

— Quand je serai grand je travaillerai, je gagnerai beaucoup d'argent, pour pouvoir t'acheter de belles choses bien chères.

CHAPITRE III

On est au soir du grand jour. Les Vêpres ont été clôturées par la touchante cérémonie de la consécration à la Sainte Vierge, si chère aux cœurs simples des villageois qu'une fête de première Communion leur paraissait incomplète si elle n'était pas accompagnée du rite traditionnel.

Autour de l'autel de la Vierge, tout couvert de fleurs et de lumières, les premiers communicants se groupent, filles d'un côté, une couronne de fleurs à la main, garçons portant un bouquet de l'autre. Après une courte exhortation du prédicateur, l'une des petites filles, la plus sage, s'agenouille devant la statue de la Vierge pour lire à haute voix l'acte de consécration. Aujourd'hui, c'est à Line qu'est échu cet honneur.

La consécration achevée, le cantique populaire éclate:

Bonne Marie,
Je te confie
Mon cœur ici-bas.
Prends ma couronne,
Je te la donne,
Au ciel, n'est-ce pas?
Tu me la rendras!

Aux derniers vers du refrain, couronnes et bouquets levés bien haut, à bout de bras, offrant embaumée, sont agités avec un enthousiasme qui croît à chaque reprise du refrain.

C'est l'instant attendu avec impatience par l'assistance, avide de pieuse émotion.

L'indigence poétique et musicale du cantique est extrême, mais qu'importe! Le symbolisme du geste qui l'accompagne parle à ces cœurs simples: les mères sortent leurs mouchoirs, les pères se raclent la gorge, et les frères et sœurs plus jeunes grimpent sur les chaises et sur les bancs pour mieux voir. L'enthousiasme général atteint son paroxysme au dernier couplet, et menacerait même de devenir dangereux pour le recueillement du saint lieu si, heureusement, le cantique ne prenait fin.

Et du ciel la Vierge doit sourire à la foi naïve, mais si sincère, de ses humbles enfants.

Line et Jean, encore tout ébranlés par les émotions douces et fortes par lesquelles ils viennent de passer, sont sortis ensemble de l'église. Puis, en silence, côte à côte, ils ont repris le chemin de la Chênière. Mme Revel les suit, quelques pas en arrière, les couvant d'un regard humide.

Quelle consolation, quelle joie lui ont fait éprouver ces deux enfants au cours de cette journée! Leur recueillement, leur piété angélique ont frappé toute l'assistance. Et maintenant, à les voir marcher aux côtés l'un de l'autre, si beaux, si gracieux, si purs en leurs habits de fête, elle se sent au cœur un pieux

orgueil. Qu'ils lui ont donc fait honneur tous deux, aujourd'hui!

Ils marchent toujours en silence. Jean ne quitte pas Line du regard; il lui semble prolonger ainsi la vision des belles célestes entrevues par son âme. Les anges, songe-t-il, doivent ressembler à Line. Le voile blanc qui enveloppe sa silhouette fine semble lui tenir lieu d'ailes, et les boucles dorées qui s'échappent sous la couronne de roses ne font-elles pas au joli visage la plus lumineuse des auréoles?

Et tout à coup une crainte vient serrer le cœur du jeune garçon:

— Mon Dieu! puisque Line est si semblable aux anges, pourvu qu'elle ne s'envole pas aujourd'hui avec eux pour finir la fête au paradis!

— Angéline! Line! prononce-t-il inconsciemment tout bas, d'un ton angoissé.

— Jean! répond Line, tournant vers lui son doux regard bleu, tout brillant d'une joie pure, regarde! — elle lui montre le petit chapelet nacré qu'elle a enroulé autour de son mince poignet. Je l'ai récité tout entier pour toi, tout à l'heure; je le garderai toujours en souvenir de toi!

— Et moi, répond Jean, je garderai toujours la médaille que tu m'as donnée!

Et sa main se porte sur la médaille d'argent fixée par un ruban blanc à la boutonnière de son habit noir.

— Tu sais, Jean, M. le prédicateur nous a dit que le bon Jésus accorde tout ce qu'on lui demande le jour de sa première Communion... alors je lui ai demandé... que tu restes toujours un honnête homme et un bon chrétien.

— Merci, Line! Je te promets de le rester toujours! Et moi j'ai demandé au bon Dieu que tu sois toujours heureuse.

Ils continuent lentement leur chemin. Les aubépines en fleurs des haies leur font un cadre virginal; les cimes blanches des montagnes barrant l'horizon, le tiède soleil de mai qui les caresse de ses rayons, le gazoillis des oiseaux qui passent en les frôlant de leurs ailes, tout le calme divin et reposant de la nature leur parle du ciel, et avec révérence, ils se taisent pour mieux écouter sa voix.

CHAPITRE IV

A la fin de l'année scolaire, Jean a brillamment son certificat d'études. Ce fut un triomphe pour le bon instituteur du Moustier, qui reçut de chaleureuses félicitations de M. l'inspecteur qui, se trouvant à Lauvière, était venu en personne présider aux examens. Frappé de la vive intelligence de Jean Verly, il s'était plu à pousser lui-même l'interrogatoire bien au delà du programme et avait été charmé par les réponses de l'enfant. Aussi, dès que la séance fut levée, il s'approcha de l'instituteur du Moustier.

— Il faut faire poursuivre ses études à votre brillant élève, Monsieur Dorier, lui dit-il. On lui obtiendra une bourse pour le lycée de Grenoble; je m'en charge. Cet enfant nous fera honneur, à vous et à moi. Parlez-en à ses parents.

— C'est un orphelin, pupille des "Enfants à la montagne".

L'inspecteur fit une grimace. — Parlez-en à ses patrons, alors, et encore une fois, comptez sur moi pour la bourse; si on veut l'en faire bénéficier, il l'aura.

Le brave M. Dorier ne put se retenir de faire tout de suite entrevoir à Jean le bel avenir qui se préparait pour lui, grâce à la bienveillance de M. l'inspecteur. Tout le long du trajet de Lauvière au Moustier la conversation de l'instituteur ne roula que sur ce sujet.

— Je vais t'accompagner à la Chênière, dit-il à Jean quand on fut arrivé au Moustier, pour mettre tout de suite tes patrons au courant de l'affaire.

La nouvelle du beau succès de Jean fut accueillie avec joie par Line et sa mère. Mais, lorsque Germain Revel apprit la proposition de M. l'inspecteur, il se fâcha tout rouge.

(à suivre)

Plantation d'auto

Peupliers, Pommiers, Siers, Conifères. Pour le prochain: Pommiers, Pruniers, Cerisiers. 30 familles en 82 variétés approuvées. sentants demandés partout villages et campagnes.

ARTHUR V. GADBOIS, Pérougoumont, P. Q.

En écrivant, s.v.p., mentionnez le Bulletin de la Ferme

Propos courants au diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec

(suite de la page 388)

comptons à peine cinq pour cultivateurs qui coopèrent. Ici les producteurs devront malgré eux."

"Mais retenez bien que producteurs qui sont appelés eux-mêmes leurs projets de les deux-tiers des producteurs denrée agricole quelconque ce un projet de vente, soumis à la sion des Marchés et une fois les autres producteurs sont ob conformer à la loi régissant l telle denrée."

Ce bill a été préparé par le du ministère fédéral de l'Agriculture, du Ministère de Commerce.

Les agriculteurs s'organisent en comités pour en profiter, si nous ne nous valons pas nous courrons le payer pour les autres provinces.

Nous travaillons en ce moment avec le Gouvernement fédéral à préparer un plan de régulation de nos produits laitiers, rien ne soit décidé, nous croirions à propos d'entreposer de la province de Québec.

Il y a des moments nous avons un surplus produit qu'il faudrait exporter que durant l'hiver, nous importons pour suffire à la demande.

La cuillerée que nous exportons à un prix courant sur le marché fait baisser le prix de toute la production canadienne. En présence de ce droit par boîte de beurre, nous organisons la vente de ce produit et nous maintenons ce à un prix plus uniforme.

Le président parle également de la "trinité". "Nous payons le kilo trop cher", dit M. Rioux. "C'est qui serait dans le cas de nous usages de la houille blanche sur s'en voit privé à cause des taxes d'installation qu'il ne peut pas payer."

Une commission de l'électricité a été nommée par le Gouvernement pour étudier la question. L'Union catholique voudrait y être représentée. Un projet a été adopté par le conseil d'administration. On croit de même que l'Union devrait avoir un représentant à la Commission d'Industrie laitière. La résolution est passée à cet effet.

Le Bureau de Direction a approuvé une résolution de l'Union de Québec Nord, demandant aux autorités municipales de Québec de pas exiger des cultivateurs du district livrant des légumes chers et aux marchands-épicier une licence de \$25.00 exigée du producteur en ce moment. Un comité de Québec a été nommé pour étudier et préparer la résolution que l'Union présentera aux autorités de Québec.

M. A.-L. Hardy de St-Basile-le-Grand, M. Déguire et M. l'abbé Chénier ont fait des conclusions de cette nature.

Il faut une association forte des cultivateurs puissent faire leurs droits légitimes. La présence en vue du recrutement de membres est le mot d'ordre. Les cultivateurs ne peuvent attendre les faits de l'Union professionnelle des cultivateurs avant d'en faire part.

Les mêmes officiers et directeurs élus pour le prochain terme.

M. Beaudry, représentant "Le Devoir" a parlé du journal "Le Devoir" et indépendant des partisans et invité les cultivateurs à un tarif de faveur que ce journal accorde en règle aux sociétaires en règle avec pour s'y abonner.

F.R.S.

FEUILLETON
 ar la Bonne Presse, Paris. Ceux
 s'adresser à la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Plantation d'automne
 Peupliers, Pommiers, Framboisiers, Conifères. Pour le printemps prochain: Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers. 30 familles d'arbres en 82 variétés approuvées. Représentants demandés partout: villes, villages et campagnes.
ARTHUR V. GADBOIS, Pépiniériste.
 Rougemont, P. Q.
 En écrivant, s.v.p., mentionnez le Bulletin de la Ferme

Couvoir Coopératif de Montmagny

Le Couvoir débuta en 1931 avec une machine BUCKEYE d'une capacité de 16,000 œufs. Quoique des détails d'organisation ne permirent pas de commencer les opérations aussitôt que les directeurs du Couvoir l'eussent voulu cette année là, on n'en réussit pas moins à mettre en incubation près de deux fois la capacité de l'unique machine, soit 29,330 œufs qui rendirent exactement 17,956 poussins. Un simple calcul permit aux membres fondateurs de réaliser que ces quelque 30,000 œufs, grâce à leur conversion en poussins d'un jour, avaient rapporté aux fournisseurs une moyenne de 0.96 la doz. avant le 10 mai et 0.42 après le 10 mai. En comparant ces prix à ceux de 0.16 et 0.18 qui étaient payés pour les œufs de consommation pendant la même période, les coopérateurs comprennent qu'ils avaient encaissé, sans grand effort, un surplus appréciable.

L'élan était donné, et dès l'hiver suivant, à la première assemblée annuelle, il était décidé à l'unanimité de doubler la production. La machine achetée l'année précédente fut échangée pour deux de la même marque, mais plus modernes, elles étaient en outre complétées par une chambre d'incubation distincte. Ce changement portait la capacité d'incubation à 42,000 œufs et faisait du Couvoir de Montmagny, l'un des plus importants de la Province. Si les résultats ne se maintinrent pas pour 1932 en proportion exacte avec ceux de l'année précédente, on n'en fit pas moins incuber 45,904 œufs qui donnèrent 22,962 poussins, nés viables et expédiés aux quatre coins de la province. En effet, des expéditions furent faites aussi loin que Godbout, Côte Nord, Amos, Abitibi et jusqu'au Temiscamingue. Les prix de vente furent particulièrement avantageux cette année là, et ceci, joint à une propagande plus active et à une plus grande coordination des divers groupes intéressés, permit de faire de la saison suivante, 1933, la saison record dans l'histoire du Couvoir Coopératif de Montmagny. 62,033 œufs mis en incubation, permirent de vendre 34,062 poussins à un prix moyen plus élevé de près de un centin d'unité, si on compare aux chiffres fournis par les organisations semblables dans la province. Cette surprime est due à ce que les éleveurs, de plus en plus progressifs, prennent soin de faire les accouplements du printemps avec des sujets de premier choix. En plus de la sélection habituelle, telle qu'imposée par les règlements de la Section de l'Aviculture du Ministère de l'Agriculture, la direction impose aux membres l'obligation d'accoupler au moins la moitié des parquets de reproductrices à des coqs ou coqs R. O. P. ou enregistrés, les autres coqs devant être au moins des coqs de descendance enregistrée. Dès la première saison d'élevage suivante, on se rendit compte de la sagesse de cette mesure. Dû à la vigueur des reproducteurs, le taux de mortalité fut particulièrement bas et chez tous les éleveurs on nota une augmentation de la ponte pour les troupeaux en hivernement, et cela, malgré la saison rigoureuse 1933-34.

L'organisation d'automne pour la saison qui vient de se terminer apporta quelques petits déboires. Des changements agronomiques sans doute judicieux survenus à l'été 1933, privèrent le comté de Montmagny d'une portion importante de son territoire d'exploitation. Le nombre des membres, qui avait été porté à 49 après l'organisation d'un couple de Cercles d'éleveurs subventionnés par le Ministère de l'Agriculture, tomba à 30. Mais après un moment de défaillance, avec l'énergique coopération de l'agronome régional, M. F. Champagne, les organisateurs se remirent à la tâche. Après trois années d'aus-si franc succès, les finances, ce nerf de toute organisation étaient excellentes. Avec un nombre restreint de fournisseurs, comparativement à la capacité d'incubation, on réussit à mettre en incubation 55,928 œufs. Cette diminution de près de 6,000 œufs fut d'ailleurs quelque peu compensée par un meilleur pourcentage d'éclosion. 32,435 poussins d'un jour furent vendus à un prix moyen supérieur à celui de la plupart des autres Couvoirs Coopératifs de la Province.

Pour pallier à cet écart, et toujours en coopération avec la section d'avi-culture provinciale, trois nouveaux cercles d'éleveurs furent installés dans le district agronomique No. 3 en 1934. Ils

FOIN ET PAILLE

Prix courants au 22 septembre sur les marchés canadiens et américains

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

Les prix du foin et de la paille sur les marchés domestiques le 21 septembre, 1934, sont:

QUÉBEC:

| | |
|---------------------|-------|
| Foin de mil, No 1 | 16 50 |
| Foin de mil, No 2 | 15 00 |
| Foin de trèfle No 1 | 11 75 |
| Foin de trèfle No 2 | 11 75 |
| Paille d'avoine | 11 75 |

MONTREAL:

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Foin de mil No 2 | \$12 00 à \$13 00 |
| Foin de mil No 3 | 10 00 à 11 00 |
| Foin de trèfle mêlé, No 1 | 11 00 |
| Foin de trèfle mêlé, No 2 | 11 00 |
| Paille d'avoine | 6 50 |
| Paille de blé | 10 00 à 11 00 |

TORONTO:

| | |
|---------------------|-------------------|
| Foin de mil No 1 | \$19 00 à \$20 00 |
| Foin de mil No 2 | 18 00 à 19 00 |
| Foin de mil No 3 | 16 00 à 17 00 |
| Foin de trèfle mêlé | 17 00 à 18 00 |
| Paille de blé | 10 00 à 11 00 |
| Paille d'avoine | 8 00 à 9 00 |

ONTARIO NORD:

| | |
|---------------------|-------------------|
| Foin de mil No 2 | \$18 00 à \$20 00 |
| Foin de trèfle No 2 | 18 00 à 20 00 |

LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS:

| | |
|--|---------|
| Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, la tonne | \$14 00 |
|--|---------|

ONTARIO NORD:

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Les cotes du foin de mil, No 2 sont: | |
| Cochran, la tonne | \$12 00 |
| New-Liskard, la tonne | \$15 00 à 16 00 |
| Ville-Marie, la tonne | 14 00 |
| Verner, la tonne | 16 00 |

CHARLOTTETOWN:

| | |
|-------------------|-------------------|
| Foin de mil, No 1 | \$20 00 à \$21 00 |
| Foin de mil, No 2 | 20 00 à 21 00 |
| Paille | 12 00 |

HALIFAX:

| | |
|-------------------|-------------------|
| Foin de mil, No 1 | \$18 00 à \$20 00 |
| Foin de mil, No 2 | 18 00 à 20 00 |

NEW-YORK:

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| Foin de mil, No 1 | \$24 00 à \$25 00 |
| Foin de mil, No 2 | 22 00 à 23 00 |
| Foin de mil et de trèfle mêlés, No 1 | 24 00 |
| Foin de mil et de trèfle mêlés, No 2 | 23 00 |
| Paille de blé | \$13 00 à \$14 00 |
| Paille d'avoine | 13 00 à 14 00 |

Le marché du foin fut plutôt actif aujourd'hui. Toutefois, les prix n'accusent guère de changement. Les prix de la paille de blé et de la paille d'avoine sont sans changement malgré la stagnation du marché.

CHICAGO:

| | |
|---|-------------------|
| Foin de mil, No 1 | \$29 00 à \$30 00 |
| Foin de mil, No 2 | 26 00 à 28 00 |
| Foin de mil, No 3 | 21 00 à 24 00 |
| Foin de trèfle mêlé | 24 00 à 27 00 |
| Foin de trèfle | 22 00 à 24 00 |
| Foin de luzerne, 2ème coupe, No 1 et No 2 | 25 00 à 27 00 |
| Autres catégories | 20 00 à 24 00 |
| Foin de prairie, No 1 | 26 00 à 27 00 |
| Foin de prairie No 2 | 24 00 à 26 00 |

Arrivages: Le 20 septembre 1934—
 Foin de mil et foin de mil et de trèfle mêlés et foin de graminées mêlés, 12 wagons.—
 Luzerne, 2 wagons, Trèfle, 2 wagons, foin de marais, 1 wagon.
 Paille de blé \$8 00 à \$9 00
 Paille d'avoine 8 00 à 9 00
 Paille de seigle 11 00 à \$2 00

Arrivages:
 Graine de mil, tel qu'au sortir de la batteuse, le 100 liv. sur la voie à Chicago \$16 50 à \$18 00
 Graine de trèfle rouge, valeur nominale du 100 liv. au sortir de la batteuse. 16 00 à 22 00
 Foin de trèfle d'Alsike 17 00 à 23 00

BOSTON:

| | |
|--|-------------------|
| Foin de mil, No 1 | Pas d'offre. |
| Foin de mil, No 2 | \$25 50 à \$26 00 |
| Foin de mil, No 3 | 22 00 à 23 00 |
| Foin de mil légèrement mélangé de trèfle No 1 | 25 00 à 26 00 |
| Foin de mil légèrement mélangé de trèfle No 2 | 24 00 à 25 00 |
| Foin mêlé, No 1 | 24 00 à 25 00 |
| Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 1 | 25 00 à 26 00 |
| Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 2 | 24 00 à 24 50 |
| Foin de mil fortement mélangé de trèfle No 1 | 24 50 à 25 50 |
| Foin de trèfle No 1 | 25 00 à 25 50 |
| Foin de trèfle No 2 | 24 50 à 25 00 |
| Foin de luzerne, première coupe | 26 00 à 27 00 |
| Foin de luzerne, deuxième coupe | Pas d'offre. |

Le 22 septembre 1934:
 Luzerne, première coupe \$28 00 à \$29 00
 Paille de blé et paille d'avoine 15 00 à 15 50

L.-P. CLICHE,
 Service des Marchés.

donnent déjà les meilleurs espoirs pour la prochaine saison.

Comme son nom l'indique, le Couvoir est entièrement sur une base coopérative. La moitié du coût initial des machines fut payée par le Ministère de l'Agriculture; l'autre partie par souscriptions des cultivateurs intéressés. Celles-ci sont remboursées avec intérêt à 10 p.c. au fur et à mesure des recettes. Ces dernières proviennent d'une charge fixe par œuf mis en incubation. Depuis 1931, les fournisseurs ont d'ailleurs bénéficié d'une diminution appréciable de cette charge. En effet de 0.03 et 0.04 l'œuf qu'elle était au début, elle est passée graduellement à 0.01 $\frac{1}{4}$ et 0.02 $\frac{1}{4}$. A ces prix, la plupart réalisent qu'il n'est pas avantageux de faire l'incubation artificielle à la maison et se départissent des petites machines qu'ils ont opérées jusqu'ici.

Les règlements d'organisation et de distribution sont les mêmes que ceux qui régissent les autres couvoirs de la province. Un seul opérateur a charge du Couvoir, qui est sous la direction conjointe du gérant, M. Jos.-C. Hébert, N.P. et de l'instructeur avicole, M. Viateur Boulanger.

Les cultivateurs progressifs qui ont suivi la direction des employés et agronomes du Ministère se montrent de plus en plus satisfaits. Et il y a de quoi quand l'on songe que plusieurs ont obtenu pour leurs œufs une moyenne de 0.70 à 0.83.

la douzaine pendant la dernière saison d'incubation.

Déjà des clients satisfaits nous écrivent qu'ils donneront leurs commandes pour s'assurer une livraison plus à bonne heure; aussi l'organisation a-t-elle pratiquement décidé d'avancer encore de quelques semaines la date de mise en marche pour 1935. Ce sera au début de février.

Et en avant le progrès et la saine COOPERATION.

Foin, paille sécheresse...
 (suite de la page 386)

pour l'alimentation de bestiaux présentement dans une région affectée par la sécheresse.

L'entrée en franchise telle qu'autorisée par les règlements ne s'applique qu'aux importations de fourrages destinés à l'alimentation du bétail faites le 10 août ou depuis cette date et antérieurement au 1er juillet 1935, ou autre date plus rapprochée qui pourrait être déterminée par le Président s'il juge utile de proclamer que la pénurie n'existe plus. F. F.

Prix courants au Congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec nord

(suite de la page 388)

comptons à peine cinq pour cent des cultivateurs qui coopèrent. Par cette loi les producteurs devront coopérer malgré eux."
 "Mais retenez bien que ce sont les producteurs qui sont appelés à préparer eux-mêmes leurs projets de vente. Si les deux-tiers des producteurs d'une denrée agricole quelconque conviennent un projet de vente, soumis à la Commission des Marchés et une fois approuvé, les autres producteurs sont obligés de se conformer à la loi régissant la vente de telle denrée."

Ce bill a été préparé par des experts du ministère fédéral de l'Agriculture et du Ministère de Commerce. Toutes les provinces s'organisent en ce moment pour en profiter, si nous ne nous en prévalons pas nous courrons le risque de payer pour les autres provinces.

Nous travaillons en ce moment de concert avec le Gouvernement d'Ontario à préparer un plan de régie pour la vente de nos produits laitiers. Bien que rien ne soit décidé, nous croyons qu'il serait à propos d'entreposer le beurre de la province de Québec. A certains moments nous avons un surplus de ce produit qu'il faudrait exporter, tandis que durant l'hiver, nous importons du beurre pour suffire à la demande.

La cuillerée que nous exportons au prix courant sur le marché britannique fait baisser le prix de toute la production canadienne. En prélevant un minime droit par boîte de beurre, nous pourrions organiser la vente de ce produit, l'entreposage et maintenir cette denrée à un prix plus uniforme.

Le président parle également d'électricité. "Nous payons le kilowatt heure trop cher", dit M. Rioux. "Le fermier qui serait dans le cas de multiplier les usages de la houille blanche sur la ferme, s'en voit privé à cause des taxes et des frais d'installation qu'il ne peut rendre."

Une commission de l'électricité nommée par le Gouvernement provincial étudie la question. L'Union Catholique voudrait y être représentée. Une résolution a été adoptée par le congrès en ce sens. On croit de même que l'U.C.C. devrait avoir un représentant dans la Commission d'Industrie laitière, une résolution est passée à cet effet.

Le Bureau de Direction devra appuyer une résolution de l'Union diocésaine de Québec Nord, demandant aux autorités municipales de Québec de ne pas exiger des cultivateurs-marchands du district livrant des légumes aux bouchers et aux marchands-épiciers, une licence de \$25.00 exigée du producteur en ce moment. Un comité de cinq membres a été nommé pour étudier le sujet et préparer la résolution que l'on désire présenter aux autorités de la ville de Québec.

M. A.-L. Hardy de St-Basile, le Revd M. Deguire et M. l'abbé Chalifour ont fait les conclusions de cette journée d'étude.

Il faut une association forte pour que les cultivateurs puissent faire valoir leurs droits légitimes. La propagande en vue du recrutement de nombreux membres est le mot d'ordre. Les cultivateurs ne peuvent attendre de bienfaits de l'Union professionnelle des cultivateurs avant d'en faire partie.

Les mêmes officiers et directeurs ont été élus pour le prochain terme.
 M. Beaudry, représentant du journal "Le Devoir" a parlé du journal catholique et indépendant des partis politiques et invité les cultivateurs à profiter du tarif de faveur que ce journal offre aux sociétaires en règle avec l'U.C.C. pour s'y abonner.
 FRÈS FLEURY.

ils lui ont donc fait honneur aujourd'hui...
 ent toujours en silence. Jean pas Line du regard; il lui...
 ger ainsi la vision des b...
 entrevues par son âme. Les...
 age-t-il, doivent ressembler à...
 voile blanc qui enveloppe sa...
 fine semble lui tenir lieu d'ai...
 pouces dorées qui s'échappent...
 tronque de roses ne font-elles...
 visage la plus lumineuse des

à coup une crainte vient serrer le jeune garçon:
 "Dieu! puisque Line est si sensible, pourvu qu'elle ne s'en-tourne pas avec eux pour finir par là!"
 "Line! Line! prononce-t-il in-terminent tout bas, d'un ton an-

répond Line, tournant vers eux regard bleu, tout brillant pure, regarde! — elle lui...
 chapelet nacré qu'elle a en-tour de son mince poignet. Je tout entier pour toi, tout à le garderai toujours en sou-

no, répond Jean, je garde la médaille que tu m'as don-
 main se porte sur la médaille fixée par un ruban blanc à la re de son habit noir.
 sais, Jean, M. le prêtre que le bon Jésus accorde tout ui demande le jour de sa pre-munition... alors je lui ai... que tu restes toujours un homme et un bon chrétien.

ci, Line! Je te promets de le jours! Et moi j'ai demandé au que tu sois toujours heureuse, inuent lentement leur chemin. pines en fleurs des haies leur adre virginal; les cimes blan-montagnes barrant l'horizon, oleil de mai qui les caresse de s, le gazouillis des oiseaux qui les frôlant de leurs ailes, tout divin et reposant de la nature du ciel, et avec révérence, ils pour mieux écouter sa voix.

CHAPITRE IV

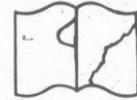
de l'année scolaire, Jean...
 ent son certificat d'études. Ce omphe pour le bon instituteur...
 er, qui reçut de chaleureuses ns de M. l'inspecteur qui, se à Lauvière, était venu en per-sider aux examens. Frappé e intelligence de Jean Verly, lu à pousser lui-même l'inter-bien au delà du programme et charmé par les réponses de...
 Aussi, dès que la séance fut s'approcha de l'instituteur du

ut faire poursuivre ses études à llant élève, Monsieur Dorier.
 On lui obtiendra une bourse lycée de Grenoble; je m'en Cet enfant nous fera honneur, à moi. Parlez-en à ses parents, est un orphelin, pupille des à la montagne".
 ctur fit une grimace.

lez-en à ses patrons, alors, et ne fois, comptez sur moi, ur ; si on veut l'en faire à-ura.
 ve M. Dorier ne put se retenir out de suite entendre à Jean le ir qui se préparait pour lui, à bienveillance de M. l'inspec-tur le long du trajet de Lau-Moustier la conversation de sur ne roula que sur ce sujet. Mais l'accompagner à la Chêne-til à Jean quand on fut arrivé er, pour mettre tout de suite ns au courant de l'affaire.

ouvelle du beau succès de Jean uillie avec joie par Line et sa Mais, lorsque Germain Revel proposition de M. l'inspec-tur fâcha tout rouge

(à suivre)



Texte détérioré

ACHETEURS DE POULETS ABATTUS

Comme nous avons une demande considérable cette année pour l'exportation, nous sommes en position de payer les plus hauts prix pour le poulet et poules abattus.

Si vous en avez à vendre, communiquez immédiatement avec EMOND & CÔTÉ, ENR., 95 rue Dalhousie, Québec. (Boîte Postale 336)

Emond & Côté, Enr.,

95 rue Dalhousie. - Québec. - (Boîte Postale 336)

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTERETS DE LA FERME

Publiée par

LE BULLETIN DE LA FERME (Limite)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 311

Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec

TARIF des annonces: 20c la ligne.

CLASSIFIÉE: 3 sous du mot, payable l'avance

ABONNEMENT: (Par année) strictement payable d'avance

CANADA, excepté état de Québec \$1.00

ÉTATS-UNIS, excepté état de Québec \$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES.—Pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé sans frais. National Manufacturing Co., Dépt. 31, Montréal. Nos 28 à 52 X84 D.

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Envoyez au Ontario Neckwear Company, 144, 124, Toronto, 8, Ont. Nos 36-37-38-39 à 501 M. P.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour hommes. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100% de commission. Envoyez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails. Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, 8, Ont. Nos 36-37-38-39 à 501 M. P.

HOMMES ET GARÇONS.—Apprenez le métier de barbier. C'est la meilleure place à Québec, conditions avantageuses, commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire. Dans votre intérêt n'hésitez pas. Envoyez au Collège des Barbiers de Québec, 873 St-Vallier, Québec, P. Q. No 36—J. N. O. X001

POSITION PERMANENTE ET BONS PROFITS.—Qui veut devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, envoyez à la Cie J. R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal. Pour plus amples informations, Dépt. R-2-X. Nos 37, 38, 39, 40, 41, 42 à 171

ARGENT PAYÉ CHAQUE SEMAINE pour la vente d'articles et d'articles garantis, universellement connus. Équipement complet et instructions fournies gratuitement. S'adresser: Luke Frères Limitée, Papiasristes, Dépt. S., Montréal. Mék x 87, 39

Réparons Clippers

MERCÉ AUX MILLIERS DE CLIENTS de l'an dernier. Écrivez cette année les lames de clipper pour "cheveux et bêtes à cornes" sur nouvelles machines automatiques. Ouvrage parfait et garanti 635 ans le set. Continuez à expédier par maille à R. H. Janelle, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q. Nos 38 à 49 P24

ACQUIRONS LES LAMES DE CLIPPERS.—Avantagés de nous envoyer toutes les lames de tondeuses. Nous acquisons sur "Machine Automatique" avec ouvrage et satisfaction garantis. Faites l'essai des lames avant l'envoi. Prix \$0.50 et le set. Vendons tout accessoire de clipper. W. Fontaine, Pierreville, Cte Yamaska, P. Q. Nos 39 à 48 P05

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expéditez FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.



DIVERS

ARGENT A PRETER.—Cultivateurs! Empruntez à 5% capitalisé, remboursable selon vos revenus. Avez aussi des acheteurs. "Crédit Immobilier" 35, Notre-Dame-Ouest, Montréal. No 50—J. N. O. X05

JOLIES ROBES POUR DAMES.—Sur réception de \$2.00 vous recevrez suffisamment de jolis coupons pour faire cinq robes. Aussi coupons pour chemises, tabliers, 30c la livre, poste payée. J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q. J. N. O. X05

A VENDRE foin, grain, et paille par quantité de choix. Satisfaction garantie. J.-E. Fontaine, St-Guillaume, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J.N.O. X82

TOUT HOMME qui a eu une maladie des voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraît, si lointain qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée, dans le traité expérimental du Dr. Prost, intitulé: "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal. No 50—J. N. O. X291

HUILE FOIE DE MORUE pour volaille et bœuf \$1.00 le gallon. Canettes émaillées pour conserves. No 212, \$4.60 le cent; couvercles \$1.00 le cent, sertissage moderne \$15.00. Amédée Roy, St-Fabien, Cte Rimouski, P. Q. Nos 38, 39, 40, 41, 42, 43 P 38

Animaux à Fourrure

A VENDRE.—Verrats Yorkshire né le 8 mai, enregistrés de belle lignée, d'excellente conformation et très bien développés. Louis Chabot, St-Lazare, Cte Bellechasse, Goulet R.R. No 1, P. Q. No 39—P04

Volailles à Vendre

A VENDRE.—Cochet P. R. B. et R. I. P., sans Toulouse, africaine et emben; canards Pékin, dindes et dindons bronzés. Satisfaction ou argent remis. J.-E. Fontaine, St-Guillaume, Cte Yamaska, P. Q. No 37 J.N.O. X64

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES.—Poulettes cinq semaines, 30c; six semaines, 35c; coqs âgés de 5 semaines 18c, aussi poulettes plus âgées, prix sur demande. Poussins partis. Baden Electric Chick Hatchery, Baden, Ont. M. P. x 09—37, 38, 39

POULETTES TOUTS AGES, poules d'un an, coquets, rois. J. G. Tweedle, Fergus, Ont. M. P. x 93, 37-38-39

POULETTES tous Ages, de 5 à 20 semaines. Rocks Barrées et Leghorns. Owen Sound Chick Hatchery, Owen Sound, Ont. M. P. x 75

Terres, Maisons à vendre

TERRE A VENDRE village de Portneuf, 125 arpents en culture, 115 en bois, sucrerie avec outillage; bien bâtie, grande écurie moderne, roulant complet, animaux, récolte et clientèle de lait. Prix \$8000, comptant \$1500. S'adresser à E. Lemieux, 114 des Franciscains, Québec. x 08

Prix de dernière heure

Mardi, 25 Septembre 1934

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DE GROS.

Beurre No 1 Pasteurisé 19 1/2c
Fromage coloré 10 3/4c
Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, —P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 11c F.A.B.
Laine blanche lavée..... 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres. Laine blanche non lavée..... 20c la lb.
Laine lavée..... 27c la lb

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143 rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs salées .04 1/2c la lb.
Peaux de Bœufs fraîches .04 1/2c la lb.
15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.
Nous acceptons toutes les peaux de lbs et plus pour des peaux de 50 lbs sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .50c chaque.
Peaux de veaux Deacons de campagne à .35c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.50 sans crin et queue, .15c de moins. Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb. F.O.B., Québec.

Peaux d'agneaux de septembre, .25c chacune.

Prix garantis du 17 sept. au 29 septembre 1934.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts..... \$5 90
Patente Hungarian, 98 lbs..... 2 60
1ère patente, Manitoba, quarts..... 5 50
" " " " 98 lbs..... 2 40
Forte à levains, quarts..... 5 40
" " " " 98 lbs..... 2 35
Patente Ontario sacs coton, 98 lbs..... 2 50
Patente Ontario, sacs toile 98 lbs..... 2 40
Farine à engrais 1ère qualité..... 1 75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Argentin..... 1 20
Avoine alimentation No 1..... 55
" " " " recriblée..... 57 1/2
Avoine No 2 C. W. recriblée..... 62 1/2
Blé d'engrais, 98 lbs..... 1 50
Orge d'alimentation..... 75
Sarrasin d'alimentation..... 95

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..... \$3 00
Farine de viande, fine, 50%..... 3 00
Farine de viande, fine, 60%..... 3 50
Os broyés, gros ou fin..... 2 25
Farine de poisson..... 3 00
Farine de Luzerne..... 1 75
Ecailles d'huîtres, volailles..... .85
Ecailles d'huîtres, poussins..... .85
Charbon, gros ou fin..... 1 25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs. 1 00
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs. 1 10
Lait fércémé en poudre..... 9 00
Huile de foie de Morue:
1 gallon..... 1 00
Moulée pour la ponte..... 2 30
Moulée pour poussins..... 2 60
Moulée pour croissance..... 2 45
Grains mélangés pour poules 2. 10 à 2. 30
Grains broyés fins, poussins..... 2 45
Grains broyés fins, poulets..... 2 40

DIVERS

Le minot
Pois à soupe..... \$1.80 à \$2.00
Fèves blanches, (triées)..... 2.00
" (triées Prime)..... 1.90
" (triées yeux jaunes)..... 2.50

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé..... \$1 25
Gru..... 1 30
Gru Blanc (Middlings)..... 2
Blé d'Inde moulu..... 1
Moulée d'Avoine, fine..... 1 75
Moulée d'Orge, fine..... 1 50
Tourteaux de lin..... 1 90
Grau d'avoine, jute 80 lbs..... 2 90
" " " " coton 80 lbs..... 2 95
Drèches brasserie séchées..... 1 50
Molassine..... 2 50
Moulée à veaux..... 3 20
Moulée laitière 18%..... 1 95
" " " " 24%..... 2 25
Foin la tonne..... 16 00
Paille la tonne..... 11 00
Pot Barley..... 2 75
Pearl Barley..... 3 75

Sucre (Sacs 100 lbs.)
Granulé, No 1, sac coton..... \$5 50
Cassonade, No 1..... 5 20
Cassonade, No 2..... 5 10
Cassonade, No 3..... 5 00
Mélasse (Barbades):
No 1, barils 25 gals, le gal..... \$ 58
Sel
Sel fin, sac 140 lbs..... \$1 40
Gros sel, sac de 140 lbs..... 95
Saindoux:
En saux 20 lbs..... \$2 50

LARD SALÉ

Gras de dos:
30 x 40 more. (200 lbs au baril) ... \$37 00
40 x 50 more. (200 lbs au baril) ... 36 00
50 x 60 more. (200 lbs au baril) ... 35 00
60 x 70 more. (200 lbs au baril) ... 33 00
Clear fat:
25 x 35 more. (200 lbs au baril) ... \$32 00
Canadien Short Cut, gras et maigre. 28 00

COMPARAISON DES PRIX

| | 27 sept 1934 | 29 sept 1933 | 25 sept 1924 |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Beurre No 1, Past. | 19 1/2 | 19 1/2 | 36 |
| Fromage Coloré. | 9 5/16 | 10 15/16 | 16 3/4 |
| Fromage Blanc. | 9 3/16 | 10 3/4 | 16 1/2 |
| Oufs Frais | 30 | 25 | 45 1/2 |
| Veaux de lait vivants | 6 | 7 | 09 |
| Bouvillons vivants choix | 4 1/2 | 4 1/2 | 05 1/2 |
| Agneaux | 5 3/4 | 5 3/4 | 10 1/2 |
| Porcs vivants | 8 00 | 7 | 10.50 |
| Poulets vivants | 16 | 16 | 29 |

INCERTITUDE

—J'hésite dans le choix d'une carrière. Je balance entre la poésie et la peinture.
—Lancez-vous dans la peinture.
—Vous avez donc vu de mes tableaux?
—Non, mais j'ai lu vos vers.

ET ENCORE

—Et vous me dites qu'en Californie vous avez 365 jours de soleil par année.
—Oui, monsieur, et encore je mets tes choses au pire.

AU RENDEZ-VOUS

—Enfin, te voilà; voilà que grosse heure que je t'attends en me promenant comme un imbécile.
—Tu n'as tout de même pas, je suppose, la prétention de me rendre responsable de la façon dont tu te promènes.

CRITIQUE D'ART

Le peintre.—Comment aimez-vous l'horizon de mon tableau?
L'ami.—Il n'y a pas à dire, vous avez la manière de Boussot, vous faites des horizons funèbres.

La Coopérative

Fournit les comm

Semaine du

BEURRE

Avec les conditions actuelles il n'y a pas de demande pour entreprendre et une demande plutôt restreinte de consommation immédiate. Notre marché s'est continué tranquille et une baisse a été enregistrée dans les prix. A la dernière heure, lundi le 24 septembre, l'on cotait le numéro un pasteurisé au gros de 19 3/4c à 19 1/2c la livre.

FROMAGE

Le marché au fromage s'est continué ferme, surtout pour les fromages de fabrication de septembre. Les prix de cette dernière qualité accusent une hausse au cours des derniers jours. Nous conseillons la fabrication de fromage coloré pour d'ici quelque temps.

ŒUFS:

Le marché aux œufs a faibli. La forte hausse enregistrée au cours de quelque temps a été de nature à réduire la demande et avec une offre un peu plus considérable, les prix ont baissé d'environ deux sous la douzaine.

VOLAILLES VIVANTES:

Ainsi que pour la semaine précédente à l'occasion des fêtes juives, la demande a été bonne et avec des arrivages de meilleure qualité, les prix ont facilité les ventes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 24 septembre: —

Bétail, 1140; veaux, 1443; porcs, moutons, 6191.

BÉTAIL

La qualité moyenne des expéditions de cette semaine a été tout à fait satisfaisante à ce que nous recevions d'habitude; il y avait très peu de bœufs de bonne qualité en vente. Tard cet après-midi, il n'y avait encore que 500 têtes pesées. Les bouvillons d'assez bonne qualité se vendaient de 3c à 4c la livre. Les bonnes vaches rapportent de \$2.65 à 2 3/4c la livre et les comtes aux alentours de 1 1/2c. Les bouvillons et les génisses de qualité commerciale allaient de 2 1/4c à 2 3/4c, et les très bons sujets à 1 1/2c. Les sujets destinés à la mise en conserve se vendaient de 1 1/2c. Les sujets de bonne qualité étaient fort recherchés par les acheteurs mais ils ne voulaient pas des sujets de qualité inférieure.

MOUTONS AGNEAUX

Bien que nous ayons tenté l'année dernière de porter les prix des agneaux à 6c la livre, ils furent vendus à 5c la livre pour les bons sujets. Les sujets plus que 100 livres devaient subir une coupe d'un sou la livre de même que les agneaux non châtrés. Les agneaux communs subissaient une coupe de 1c sous la livre. Nous attirons l'attention sur le fait que la coupe d'un sou par livre sur les agneaux non châtrés était que pour le mois de septembre et que l'on peut s'attendre à une majoration prochainement. Les moutons allaient de 1c à 2 1/2c la livre. Le général sur ce marché était plutôt pour les agneaux.

PORCS

La baisse dans les prix du porc continuait aujourd'hui et il est impossible de dire qu'elle est sur le point de s'arrêter. Les acheteurs se montrent d'une prudence excessive et se tiennent sur la réserve. Les conditions sur le marché anglais ont leur réaction sur nos marchés canadiens. Les prix nous enregistrons des baisses variant de 50 sous à 75 sous par 100 lb depuis lundi dernier. Le prix pour les bacons fut de 8c la livre d'aujourd'hui. Les sujets de choix bénéficient de la prime de \$1.00 par tête, ce que les lourds et les sujets de bon poids subissent une coupe d'un demi-cent la livre. Les légers et les extra légers subissaient une coupe d'un sou la livre. Les truies se vendaient de 5 1/2c à 7c.

heure
1934

DES PEAUX VERTES
La maison OVIDE GODIN
rue Grant, Québec.
Les bas sont F.O.B. Québec et
bien enlevées. Peaux avec
séchées sans sel payées sui-
leur.
Craus salées .04 1/2c la lb.
Craus fraîches .04 1/2c la lb.
ins 2 lbs chaque peau.
ptions toutes les peaux de
our des peaux de 50 lbs
i corne.
Peaux engraisées, enlevées par
s à la pièce .50c chaque.
aux Deacons de campagne à
Chevaux de bonne qualité
rin et queue, .15c de moins.
e non lavée à vendre à .17c
Québec.
Peaux de septembre, .25c cha-

la maison ou
basse-cour

SAIS ALIMENTAIRES

| | |
|-----------------|--------|
| | \$1 25 |
| Middlings)..... | 1 30 |
| | 2 00 |
| | 1 75 |
| | 1 50 |
| | 1 90 |
| | 2 90 |
| | 2 95 |
| | 1 50 |
| | 2 50 |
| | 3 20 |
| | 1 95 |
| | 2 25 |
| | 16 00 |
| | 11 00 |
| | 2 75 |
| | 3 75 |

LARD SALÉ

| | |
|-------|---------|
| | \$37 00 |
| | 36 00 |
| | 35 00 |
| | 33 00 |
| | \$32 00 |
| | 28 00 |

LES PRIX

| sept | 29 sept | 25 sept |
|-------|---------|---------|
| 1934 | 1933 | 1924 |
| | 19 1/2 | 36 |
| | 10 1/2 | 16 1/2 |
| | 10 1/2 | 16 1/2 |
| | 26 | 45 1/2 |
| | 7 | 09 |
| | 4 1/2 | 05 1/2 |
| | 5 1/2 | 10 1/2 |
| | 7 | 10 50 |
| | 16 | 29 |

VOUS

voilà, voilà que grosse heure que je
promenant comme un imbécile
out de même pas, je suppose, la pré-
rendre responsable de la façon dont

ART
Comment aimez-vous l'horizon de
y a pas à dire, vous avez la manière
de faire des horizons funèbres.

La Coopérative Fédérée de Québec
Fournit les commentaires suivants sur les marchés
Semaine du 17 au 24 septembre

BEURRE
Avec les conditions actuelles il y a
très peu de demande pour entreposage
et une demande plutôt restreinte pour
consommation immédiate. Notre mar-
ché s'est continué tranquille et une légè-
re baisse a été enregistrée dans les prix.
A la dernière heure, lundi le 24 sep-
tembre, l'on cotait le numéro un pasteurisé
au gros de 19 3/8c à 19 1/2c la livre.

FROMAGE
Le marché au fromage s'est continué
ferme, surtout pour les fromages de
fabrication de septembre. Les prix de
cette dernière qualité accusent une autre
hausse au cours des derniers jours.
Nous conseillons la fabrication du
fromage coloré pour d'ici quelque temps.

ŒUFS:
Le marché aux œufs a faibli.
La forte hausse enregistrée depuis
quelque temps a été de nature à ralentir
la demande et avec une offre un peu
plus considérable, les prix ont fléchi
d'environ deux sous la douzaine.

VOLAILLES VIVANTES:
Ainsi que pour la semaine précédente,
à l'occasion des fêtes juives, la demande
a été bonne et avec des arrivages de
meilleure qualité, les prix ont facilement
été maintenus.

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles,
lundi, le 24 septembre: —
Bétail, 1140; veaux, 1443; porcs, 1263;
moutons, 6191.

BÉTAIL
La qualité moyenne des expéditions
de cette semaine a été tout à fait infé-
rieure à ce que nous recevons d'habi-
tude; il y avait très peu de bouvillons de
bonne qualité en vente. Tard cet après-
midi, il n'y avait encore que 500 têtes de
pesées. Les bouvillons d'assez bonne
qualité se vendaient de 3c à 4 1/4c la
livre. Les bonnes vaches rapportaient
de \$2.65 à 2 3/4c la livre et les communes
aux alentours de 1 1/2c. Les bouvillons
et les génisses de qualité commune
allaient de 2 1/4c à 2 3/4c, et les très légers
sujets à 1 1/2c. Les sujets destinés à la
mise en conserve se vendaient de 1c à
1 1/2c. Les sujets de bonne qualité
étaient fort recherchés par les acheteurs,
mais ils ne voulaient pas des sujets de
qualité inférieure.

MOUTONS AGNEAUX
Bien que nous ayons tenté l'impossi-
ble pour porter les prix des agneaux à
6c la livre, ils furent vendus à 5 3/4c la
livre pour les bons sujets. Les sujets de
plus que 100 livres devaient subir une
coupe d'un sou la livre de même que les
agneaux non châtrés. Les agneaux
communs subissaient une coupe de deux
sous la livre. Nous attirons l'attention
sur le fait que la coupe d'un sou la
livre sur les agneaux non châtrés n'é-
taient que pour le mois de septembre,
et que l'on peut s'attendre à la voir
majorée prochainement. Les moutons
allaient de 1c à 2 1/2c la livre. Le ton
général sur ce marché était plutôt ferme
pour les agneaux.

PORCS
La baisse dans les prix du porc s'est
continué aujourd'hui et il est encore
impossible de dire qu'elle est sur le point
de s'arrêter. Les acheteurs se montrent
d'une prudence excessive et se tiennent
sur la réserve. Les conditions existant
sur le marché anglais ont leur repercu-
sion sur nos marchés canadiens et par-
tout nous enregistrons des baisses va-
riant de 50 sous à 75 sous par 100 livres,
depuis lundi dernier. Le prix général
pour les bacs fut de 8c la livre aujour-
d'hui. Les sujets de choix bénéficiaient
de la prime de \$1.00 par tête, pendant
que les lourds et les sujets de boucherie
subissaient une coupe d'un demi sou la
livre. Les légers et les extra lourds
subissaient une coupe d'un sou la livre.
Les truies se vendaient de 5 1/2c la livre
à 7c.

VEAUX
Il y avait une baisse d'un bon quart
de sou la livre sur toutes les classes de
veaux aujourd'hui. Cette diminution
dans les prix doit être mise au compte
du fait que les acheteurs juifs étaient
absents. Les bons veaux de lait se ven-
daient de 5 1/2c à 6c la livre; les com-
muns et les moyens allaient de 3 1/2c à
4 1/2c. Les veaux de champs accusaient
également une baisse et les prix allaient
de 1 3/4c à 2 1/2c, avec la majorité des
ventes entre 2c et 2 1/4c la livre.

VEAUX ABATTUS:
Marché stable aux prix actuels.
PORCS ABATTUS:
Marché ferme, mais peu de change-
ments à noter dans les prix.

Fruits et Légumes
Il est entré 391 wagons de fruits et
légumes à Montréal; il en était entré 279
la semaine précédente. Les arrivages de
wagons de pommes représentent une
forte augmentation, il en a été reçu 29;
8 wagons d'oignons; 74 de fruits assortis,
8 de légumes divers; 192 de bananes
et 80 de fruits tropicaux.
Les pommes de terre, à Montréal
comme à Québec restent aux mêmes
prix que la semaine dernière. Il reste
encore 20 chars de vieilles patates des
provinces Maritimes offertes à 20 et 25c
le sac.
La variété Blanche de Québec No 1,
est cotée 35c à 45c; No 2, 25 à 35c le
sac de 80 livres.

Nouveaux contenants réguliers
pour les légumes
Pour la commodité des cultivateurs
et de tous ceux qui font le commerce des
légumes, plusieurs amendements ont été
apportés par Arrêté en conseil à la Loi
des racines potagères, touchant les
contenants réguliers de légumes. Ces
amendements sont les suivants:—
Cageots à céleri.—Au règlement qui
prescrit que les cageots (caisses à claire
voie) doivent être bien remplis et ne pas
contenir plus de six douzaines de tiges,
une exception a été faite en ce qui con-
cerne le "céleri à cœur". Aucune res-
triction n'est maintenant imposée rela-
tivement au nombre de tiges de céleri à
cœur placées dans le cageot.
Cageots à choux.—Les dimensions sui-
vantes pour les cageots à choux, mesures
intérieures, ont été établies:

| Largeur | Profondeur | Longueur. |
|-----------|------------|---------------|
| 12 pouces | 18 pouces | 15 1/4 pouces |
| 15 " | 15 " | 27 " |
| 13 " | 17 " | 26 1/2 " |
| 17 " | 19 1/2 " | 26 1/2 " |

Cageots à laitue pommée.—Les dimen-
sions intérieures sont les suivantes:—

| Largeur | Profondeur | Longueur |
|-----------|------------|-----------|
| 16 pouces | 4 pouces | 24 pouces |
| 21 " | 5 1/2 " | 28 1/2 " |
| 18 " | 13 " | 24 1/2 " |
| 17 " | 13 1/2 " | 21 " |

SA CRAINTE
—Voici ce pauvre Pierre à la pluie, sans para-
pluie, offre-tu donc de l'abriter sous le tien.
—Impossible, il le reconnaîtrait.
CONSOLATION
La dame.—Allons, bou! ce petit malpropre de
monneau qui vient de laisser tomber quelque chose
sur mon chapeau.
Le mari.—Consolé toi en pensant que les saches
ne volent pas.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec
130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 22 SEPT. 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 18 SEPT. 1934
INCLUSIVEMENT.

| BERURE FRAIS | | FROMAGE | |
|--------------------------|---------|-----------|---------|
| No 1 pasteurisé..... | 19 3/8c | Blanc | Coloré |
| No 1 non pasteurisé..... | 18 1/8c | No 1..... | 9 5/16c |
| No 2..... | 18 3/8c | No 2..... | 8 5/16c |

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à dé-
duire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

| | | | | | |
|-----------|-----|--------|----------------------|-----|--------|
| A..... | 16c | la lb. | Poulets Vivants | | |
| B..... | 14c | " | A—5 lbs et plus..... | 18c | la lb. |
| C..... | 11c | " | B—4 lbs à 5 lbs..... | 16c | " |
| Cogs..... | 08c | " | C—3 lbs à 4 lbs..... | 12c | " |

JEUNES CANARDS VIVANTS

| | | | | | |
|--------|-----|--------|------------------------------|------|--------|
| A..... | 15c | la lb. | LAPINS VIVANTS | | |
| B..... | 13c | " | Doivent peser au moins 5 lbs | 8c | la lb. |
| C..... | 11c | " | ŒUFS | Doz. | |

VIEUX CANARDS VIVANTS

| | | | | | |
|--------|-----|--------|------------------|-----|--------|
| A..... | 12c | la lb. | A—gros..... | 30c | la lb. |
| B..... | 10c | " | A—moyens..... | 28c | " |
| C..... | 9c | " | A—Poulettes..... | 26c | " |
| | | | B..... | 23c | " |
| | | | C..... | 18c | " |

"Poulets à Griller (Vivants)"
(comprenant Blanc et de couleurs)

| | | | | | |
|------------------|-----|--------|---------------------------------|-----|--------|
| A—2 1/2 lbs..... | 16c | la lb. | Pigeons vivants, le couple..... | 20c | |
| B—2 lbs..... | 13c | " | PORCS ABATTUS | | |
| C—1 1/2 lb..... | 11c | " | No 1..... | 13c | la lb. |
| | | | No 2..... | 12c | " |
| | | | No 3..... | 11c | " |

Animaux vivants
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 24 sept. 1934.
Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

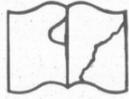
| Porcs | | Veaux de lait | | | |
|--------------------------------|-----------------|------------------------|-------------|----------|-----|
| Porc à bacon (Select)..... | 180 à 220 lbs. | Choix..... | 5c à 6c | lb | |
| | \$8.00 | Bon..... | 4 1/2c à 5c | " | |
| | | Moyen..... | 4c à 4 1/2c | " | |
| | | Commun..... | 3c à 3 1/2c | " | |
| Prime de \$1.00 | | Veaux de champs | | | |
| Porc à bacon..... | 180 à 220 lbs. | Bon..... | 2c | à 2 1/4c | la |
| | \$8.00 | Commun..... | 1 3/4c | à 2c | " |
| Porc à boucherie..... | 160 à 230 lbs. | | | | |
| | \$7.50 | Agneaux | | | |
| Porcs légers et à engrais..... | 120 à 160 lbs. | Bon..... | 5 1/2c | à 5 3/4c | lb. |
| | \$7.00 | Moyen..... | 5 1/4c | à 5 1/2c | " |
| | | Commun..... | 3 1/2c | à 3 3/4c | " |
| Porcs lourds..... | 240 à 270 lbs. | Bon béliers..... | 4 1/2c | à 4 3/4c | " |
| | \$7.50 | Montons | | | |
| Extra lourds..... | 270 lbs ou plus | Bon..... | 2c | à 2 1/4c | lb. |
| | \$7.00 | Commun..... | 1c | à 1 1/2c | " |
| Truies..... | \$5.50 à \$7.00 | Bouvillons | | | |
| | | Choix..... | 4c | à 4 1/2c | lb |
| | | Bon..... | 3 1/2c | à 4c | " |
| | | Moyen..... | 3c | à 3 1/2c | " |
| | | Commun..... | 2c | à 2 1/2c | " |
| | | Commun (légers)..... | 1 1/4c | à 1 3/4c | " |
| Vaches | | Taures | | | |
| Choix..... | 2 1/2c à 2 3/4c | bonne..... | 3c | à 3 1/2c | " |
| Bonne..... | 2c à 2 1/4c | Moyenne..... | 2 1/4c | à 2 3/4c | " |
| Moyenne..... | 1 3/4c à 2c | Commune..... | 2c | à 2 1/4c | " |
| Commune..... | 1 1/4c à 1 3/4c | Très commune..... | 1c | à 1 1/4c | " |
| Très commune..... | 3/4c à 1c | | | | |

PRIX DE REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC
A QUÉBEC

| ŒUFS | | Veaux abattus engraisés au lait | | | |
|--------------------------|---------|---------------------------------|------------------------|---------|--------|
| A gros..... | 29c | doz. | Bon..... | 12c | la lb. |
| A moyens..... | 27c | " | Moyen..... | 10c | " |
| C..... | 20c | " | Commun..... | 07c | " |
| LARD | | Agneaux abattus | | | |
| No 1, 90 à 140 lbs..... | 11 1/2c | la lb. | No 1, 35 à 45 lbs..... | 09 1/2c | la lb. |
| No 2, 140 à 175 lbs..... | 11c | " | No 2, 30 à 35 lbs..... | 09c | " |
| No 3, 175 à 225 lbs..... | 10c | " | No 3, 25 à 30 lbs..... | 08c | " |

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



L'Exposition agricole régionale des Trois-Rivières

CLASSEMENT DES BOVINS CANADIENS, PAR M. ANDRÉA ST-PIERRE, ST-HYACINTHE.

Du 9 au 14 septembre s'est tenu aux Trois-Rivières une belle exposition régionale. Cela faisait deux ans que les cultivateurs des comtés compris dans ce district agricole: soit Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, l'Assomption, Nicolet, Yamaska et Montcalm, n'avaient pas eu l'avantage de mesurer leurs forces, d'exhiber devant un nombreux public le fruit de leur labeur.

Les fêtes du tricentenaire de la fondation de la cité de Laviolette, capitale d'une belle région agricole, en vérité, ont engagé certaines personnes à organiser comme complément des grandes démonstrations qui ont marqué cet anniversaire une belle manifestation agricole.

Nous avons le plaisir de publier cette semaine le rapport du classement des bovins-Canadiens, selon l'expertise qui en fut faite par le secrétaire de l'Association des Éleveurs de cette race de bovins, M. Andréa St-Pierre, régisseur de la ferme de l'École de Laiterie provinciale à St-Hyacinthe.

Fait qu'il importe de noter, la région des Trois-Rivières compte au nombre de ses bons éleveurs les présidents de deux importantes associations, notamment M. L.-P. Villemaire de Ste-Julienne de Montcalm, président de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens et M. Ed. Houle de Nicolet, président de l'Association provinciale des Éleveurs de bovins Holsteins. Chaque comté offre un contingent d'exposants suffisamment fort, qu'avec liste de prix intéressante Trois-Rivières serait sans contredit une exposition d'une valeur exceptionnelle.

La région qui nous occupe comprend aussi plusieurs éleveurs de chevaux, on y rencontre les pionniers des éleveurs de chevaux Canadiens. Des clubs comme celui de Bécancour fournissent plusieurs exposants en état de présenter des chevaux de belle qualité.

De beaux troupeaux de bovins furent amenés par MM. L.-P. Villemaire de Ste-Julienne de Montcalm, Cléophas Denis, St-Norbert, Léon Girardin, Yamachiche, Damien Coulombe, St-Norbert, Achille Tourigny, Bécancour, Joseph Aubuchon, St-Norbert et Zéphirin Deshaies de Bécancour, Omer Pratte, Bécancour, Amédée Rheault, Bécancour.

Les classes de jeunes sujets ont été très fortes et de bonne qualité.

Un fils de la vache canadienne Denise Charmante, Denis 9L, propriété de M. Cléophas Denis, St-Norbert a été proclamé champion junior et Grand Champion des taureaux.

Le ruban pour Champion senior fut adjugé à l'exhibé de M. L.-P. Villemaire. Le même éleveur a remporté tous les honneurs dans les classes de femelles ainsi qu'une magnifique coupe en argent offerte par M. J.-B. Godin des Trois-Rivières, pour le meilleur troupeau de bovins Canadiens de l'Exposition.

Il y eut une classe de troupeaux de comté. Pour la race Canadienne, le comté de Berthier triompha de son concurrent, le comté de Nicolet.

Ci-après rapport officiel du classement fait par M. St-Pierre:

Veau mâle, jr.—1.—L.-P. Villemaire, Ste-Julienne; 2.—Cléophas Denis, St-Norbert; 3.—Léon Girardin, Yamachiche; 4.—Damien Coulombe, St-Norbert; 5.—Achille Tourigny, Bécancour; 6.—Jos. Aubuchon, St-Norbert; 7.—Zéphirin Deshaies, Bécancour.

Veau mâle senior.—1.—Cléophas Denis, 2.—Jos. Aubuchon; 3.—Omer Pratte, Bécancour; 4.—Léon Girardin.

Taureau d'un an.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—Damien Coulombe; 3.—Cléophas Denis; 4.—Léon Girardin.

Taureau de 2 ans.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—Cléophas Denis; 3.—Jos. Aubuchon.

Taureau de 3 ans.—1.—Z. Deshaies; 2.—O. Pratte; 3.—C. Denis; 4.—L. Girardin; 5.—A. Tourigny, Bécancour.

Championnat junior.—Gagné par M. Cléophas Denis, St-Norbert, comté de Berthier.

Championnat senior.—Gagné par M. L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, comté de Montcalm.

Grand championnat.—Gagné par M. Cléophas Denis.

Génisse junior.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—C. Denis; 3.—L. Girardin; 4.—D. Coulombe; 5.—D. Coulombe; 6.—O. Pratte; 7.—Jos. Aubuchon; 8.—Achille Tourigny; 9.—Zéphirin Deshaies, Bécancour.

Génisse senior.—1.—C. Denis; 2.—L.-P. Villemaire; 3.—D. Coulombe; 4.—J. Aubuchon.

Taure d'un an.—1.—C. Denis; 2.—L. Girardin; 3.—L.-P. Villemaire; 4.—D. Coulombe; 5.—J. Aubuchon; 6.—Amédée Rheault, Bécancour; 7.—O. Pratte; 8.—A. Tourigny.

Taure de 2 ans.—1.—L. Girardin; 2.—J. Aubuchon; 3.—D. Coulombe; 4.—L.-P. Villemaire; 5.—C. Denis; 6.—O. Pratte.

Vache sèche, 3 à 5 ans.—1.—D. Coulombe; 2.—L.-P. Villemaire; 3.—A. Tourigny; 4.—C. Denis; 5.—J. Aubuchon.

Vache tarie, 5 ans et plus.—1.—C. Denis; 2.—D. Coulombe; 3.—J. Aubuchon; 4.—L.-P. Villemaire; 5.—Omer Pratte.

Vaches en lait, 2 à 3 ans.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—C. Denis; 3.—D. Coulombe; 4.—L. Girardin; 5.—Jacques Denis; 6.—A. Rheault; 7.—O. Pratte.

Vache en lait, 3 à 4 ans.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—J. Aubuchon; 3.—C. Denis; 4.—O. Pratte; 5.—A. Rheault.

Vache en lait, 4 ans et plus.—1.—D. Coulombe; 2.—L.-P. Villemaire; 3.—L. Girardin; 4.—J. Aubuchon; 5.—C. Denis; 6.—Achille Tourigny; 7.—O. Pratte; 8.—Z. Deshaies.

Championnat junior.—Gagné par M. L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, comté de Montcalm.

Championnat senior.—Gagné par M. L.-P. Villemaire.

Grand championnat.—Gagné par M. L.-P. Villemaire.

Troupeau.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—D. Coulombe; 3.—L. Girardin; 4.—C. Denis; 5.—J. Aubuchon; 6.—O. Pratte; 7.—A. Tourigny; 8.—Amédée Rheault.

Progéniture senior.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—J. Aubuchon; 3.—C. Denis; 4.—D. Coulombe.

Progéniture junior.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—C. Denis; 3.—L. Girardin; 4.—D. Coulombe; 5.—J. Aubuchon; 7.—O. Pratte.

Progéniture maternelle.—1.—L.-P. Villemaire; 2.—C. Denis; 3.—D. Coulombe; 4.—J. Aubuchon; 5.—L. Girardin; 6.—O. Pratte; 7.—A. Tourigny; 8.—A. Rheault.

OXIMEL

SIROP AU MIEL.—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites, coqueluche, etc. Prenez-en, en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Laverne et W. Briant.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée, 500 St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée, Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q. (Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

Form with fields for Name (Nom), R.R. No., Bureau de poste, Comté, and Province. Includes a stamp: ANCIEN REQU LE 27 SEP 1976 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi coloniser?

Sempiternelle question que se posent maintes gens qui depuis des mois sont à la recherche d'une position ou d'un travail quelconque, qui leur permettrait de ne pas vivre de charité publique.

Oui, pourquoi coloniser?

Tout simplement pour donner du travail à ces *questionneux* et donner l'avantage à ceux qui vont s'établir sur une terre nouvelle de pouvoir produire de quoi manger, se vêtir, s'abriter et se chauffer.

On ignore généralement que le colon travailleur devient vite un employeur important; que collectivement les colons sont des employeurs qui font vivre beaucoup de gens.

En quelques années le colon doit se bâtir une maison, une grange, une étable. Cela demande du bois, de la brique, du ciment, des clous, des vitres, des poignées de porte et divers autres matériaux que produit l'industrie canadienne; les charrues, les faucheuses, les moissonneuses, les rateaux, les herses, les semoirs, voire jusqu'aux haches, aux scies, aux pioches, aux chaînes, aux voitures sont d'autres articles que doivent à la longue se procurer les colons, et tous ces articles sont fabriqués dans des usines canadiennes par des ouvriers de nos villes canadiennes. N'en est-il pas de même pour le vêtement, du moins pour les premières années, (bien que les colons soient encouragés à garder des moutons et à cultiver du lin), et ces étoffes ne peuvent-elles pas être produites par l'industrie textile canadienne? Collectivement, les colons achètent aussi pour des montants considérables des épiciers canadiens, et n'est-il pas jusqu'aux animaux qu'il leur faut acheter les premières années des centres agricoles plus développés? Et ces fournisseurs ne sont-ils pas canadiens, et les ouvriers pour qu'ils travaillent ne sont-ils pas pour la presque totalité nos ouvriers des villes?

Pourquoi coloniser? Pour que l'ouvrier de la ville ne soit pas toujours un chômeur, pour qu'un peu de gaieté entre au foyer des ouvriers urbains avec l'annonce d'une reprise des affaires grâce au développement de nos ressources naturelles, au défrichement de nos bonnes terres par la population de chez nous, pour son bénéfice et celui des autres classes de notre société.

J.-E. LAFORCE.

Sac à tout mettre

Les grévistes des usines textiles des Etats-Unis sont retournés au travail lundi le 24 courant.

St-Charles de Bellechasse.—Le feu a rasé le moulin à scie de M. Adjutor Labrie, un moulin à farine, une batteuse à trèfle et 8000 pieds de bois ont été consumés.

Mgr Comtois, a été choisi comme vicaire capitulaire du diocèse des Trois-Rivières. En vertu de ce choix Mgr A.-O. Comtois hérite de tous les droits que possédait feu Mgr Cloutier en attendant la nomination d'un évêque titulaire par Rome.

REDUIT L'ENFLURE
Tandis que le cheval travaille
Excellent liniment. Le vieil Absorbine, toujours fiable, s'attaque directement à la boiterie causée par l'enflure des tendons—par la foulure ou l'en-torse—soulage promptement—et tient les chevaux à l'ouvrage. Ne cause pas d'ampoules ni n'enlève le poil. Excellent antiseptique également! Cicatrise les blessures béantes, les coupures, gales, furoncles et clous. Economique. Très peu fait beaucoup. Grosse bouteille, \$2.50. En vente chez les pharmaciens et marchands. W. F. Young, Inc., Edifice Lyman, Montréal, Canada.
EMPLOYEZ ABSORBINE

Le procureur des RR. PP. Rédemptoristes le père Bérard est décédé au Sanatorium de Ste-Anne de Beauport après une longue maladie. Le défunt était âgé de 49 ans après 29 ans de vie religieuse.

Quatre congélateurs seront construits dans Gaspé pour aider aux pêcheurs. Ces constructions octroyées par le Ministère des Travaux publics de Québec sont destinées à la conservation de la boîte des pêcheurs à la morue.

Un typhon au Japon cause la mort de 1346 personnes et dévaste la partie la plus riche au point de vue industriel de ce pays. On compte en plus 4,000 blessés environ; trois villes ont été détruites.

A Donnacona.—Robert Douville, 2 ans, fils de M. Lacasse Douville est décédé à la suite d'un accident d'auto, survenu mercredi dernier. Un auto conduit par une jeune fille qui en avait perdu le contrôle est allé donner sur une galerie où se trouvait l'enfant. La structure en bois a cédé sous le choc de la voiture.

Bois de chauffage.—On prévoit une forte demande cet automne pour le bois de chauffage par suite de la diminution de la production d'une certaine quantité de charbon et de l'appel de la Commission des produits forestiers en faveur du bois de chauffage comme excellent, le meilleur même de nos combustibles.

Les jardins ouvriers au nombre de 18,212 cette année, contre 8,000 l'année passée ont coûté au Ministère de l'Agriculture environ \$30,000.00. Dans Shawinigan, l'année dernière ces jardins rapportaient une valeur de \$46,550, suivant un rapport fourni par M. Giguère, maire de cette ville. Les propriétaires de ces jardins ont mis en conserves 32,000 boîtes de légumes après avoir profité de leurs jardins tout l'été.